LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31, et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	5 fr.	9 fr.	17 fr.
France et Colonies..	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger.....	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 8 Juin 1917

REDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-80. — Rédaction 2-72. 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

42e ANNEE - 5 cent. - N° 14.733

Au Sénat

Le vote par le Sénat, à l'unanimité de ses membres, de l'ordre du jour portant les signatures des représentants de toutes les fractions de l'assemblée atteste, après le vote de la Chambre, l'unanimité du sentiment national sur les principes nécessaires que la guerre met en jeu.

L'ordre du jour de M. Emile Combes et de ses collègues proclame la fidélité de la France à ses alliances en même temps qu'à son idéal d'indépendance et de liberté pour tous les peuples. Il affirme la nécessité de poursuivre la guerre « jusqu'à la restitution de l'Alsace-Lorraine, la sanction des crimes, la réparation des dommages, l'obtention de garanties contre un retour offensif du militarisme allemand ». Enfin, il compte sur l'énergie du gouvernement « pour prendre toutes les mesures d'ordre intérieur et extérieur au salut de la nation ».

En lisant ce texte, on a l'impression que le Sénat a tenu à faire entendre un langage plus sévère que celui de la Chambre, ou tout au moins un langage qui plus que celui de la Chambre se refuse à céder à la griserie de certaines espérances jugées chimériques au Luxembourg.

La vieille expérience, un peu sèche et défiante, de nos Pères Conscrits se montre en effet rebelle à de généreuses conceptions d'avenir en lesquelles elle ne veut voir que des illusions fausses et dangereuses. Il n'est pas question du futur établissement d'une société des nations dans l'ordre du jour du Sénat, et l'on a le droit de le regretter. L'excès de scepticisme peut être en effet une cause d'erreur tout autant et parfois bien plus que l'excès de confiance.

Mais quoi qu'il en soit de ce point, il est manifeste que, sur le fond de la question, tout le monde est d'accord. La paix ne pourra être pour nous qu'une paix impliquant, en outre de la restitution de l'Alsace-Lorraine, des réparations, *des* sanctions *et des* garanties. *Ces trois mots ont été prononcés pour la première fois en Angleterre : ils continuent à fixer la meilleure définition de la paix pour la réalisation de laquelle les Alliés doivent continuer à lutter de toute leur vigueur.*

Car il n'y aura pas de paix possible tant que le militarisme prussien ou le militarisme allemand (les deux formules désignent un même fléau) ne sera pas contraint de s'avouer vaincu. Là-dessus, en dépit de la différence des termes, l'ordre du jour du Sénat et celui de la Chambre disent bien la même chose. Le Sénat déclare qu' « une paix durable ne peut sortir que de la victoire des armées alliées ». Et l'ordre du jour voté au Palais-Bourbon nous montre la Chambre comptant « que l'effort des armées de la République et des armées alliées permettra, le militarisme prussien abattu, *d'obtenir des garanties durables de paix et d'indépendance pour les peuples grands et petits, dans une organisation dès maintenant préparée de la société des nations ».*

Si le Sénat ne va pas jusqu'au bout de cet espoir, puisque, à la différence de la Chambre, il ne prévoit pas une société des nations comme but final de nos efforts, du moins les deux assemblées expriment-elles un seul et même jugement à l'égard des moyens d'exécution : elles sont pleinement d'accord pour proclamer que rien d'utile et en tout cas rien de durable ne pourra être fait avant que soit assurée la défaite du militarisme germanique.

CAMILLE FERDY.

Broussiloff généralissime des Armées russes

L'impression en Allemagne

Bâle, 7 Juin.

Les journaux allemands ont été très désagréablement surpris de la nomination au grade de généralissime du général Broussiloff, dont on connaît en Allemagne et en Autriche le prestige sur les troupes russes, et qui est considéré comme un adversaire de tout premier ordre.

La *Gazette populaire de Cologne*, résume le sentiment général en disant :

« La nomination du général Broussiloff prouve que le gouvernement provisoire songe très sérieusement à une nouvelle offensive. Il a choisi comme généralissime le général qui, l'année dernière, a obtenu les plus grands succès. Si Broussiloff n'a pas enlevé Lemberg, les résultats qu'il a obtenus ont été cependant très précieux pour les Russes. Il est considéré comme un homme fort dans l'armée russe. Nous ferons bien de nous attendre résolument à une nouvelle offensive aussi à l'Est. »

PROPOS DE GUERRE

Et le Charbon ?

Dans treize jours nous serons en été, après quoi le Temps qui, lui, ne connaît point d'obstacle et se fiche de nos petites combinaisons, le Temps continuera sa marche. Après l'été viendra l'automne, après l'automne, l'hiver.

Je sens que dans cinq mois nous aurons fini de transpirer et qu'il faudra songer à nous chauffer. Il ne fera pas nuit à 9 heures comme à présent; on allumera les lampes à 5 heures et la consommation du gaz et de l'électricité triplera la consommation de charbon.

Aurons-nous du charbon ?

La question peut sembler hors de saison, mais songeons que, du train dont vont les choses, les cinq mois qui nous séparent de Novembre ne suffiront pas à résoudre le problème qui n'a pas été résolu l'an dernier.

Où en est la question ? Il paraît qu'on vient de créer une sorte de ministère du Combustible, ce qui est parfait si cela doit nous donner du combustible, mais il est à craindre que de ce ministère du Combustible nous n'ayons jamais que le ministère... On cherche, on discute, on interroge. Le ministre rédige des circulaires et les ingénieurs des rapports ; les Commissions plus ou moins techniques délibèrent. Il sort de tout cela quelques tonnes de papier, mais pas une tonne de charbon de plus. Au seuil de l'été, nous en sommes encore à la période des recherches !

Le gouvernement a sept mois pour sortir de l'ornière où l'imprévision l'a embourbé. Sur ces sept mois, il ne faut point compter le dernier ni les deux premiers, qui sont passés ; reste donc quatre mois. Que va-t-il sortir d'ici là et va-t-il seulement sortir quelque chose ?

Les gens prévoyants et riches font des provisions. Mais tout le monde n'a pas les moyens de mettre dans sa cave deux tonnes d'anthracite. Pour le pauvre monde sera-ce encore les attentes interminables aux portes des charbonniers maîtres de l'heure ? Un an de plus de guerre ne permettrait peut-être pas la même résignation. Il faut qu'on se le dise là-bas. Gouverner c'est prévoir.

ANDRE NEGIS

LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE

Une opinion allemande

Bâle, 7 Juin.

Le *Vorwaerts*, tout en se défendant de vouloir appuyer la propagande effrénée que fait actuellement le gouvernement allemand pour essayer de prouver que la France est la vraie responsable de la guerre, écrit ces lignes qui se passent de commentaires :

« Le temps n'est pas encore venu de faire une enquête sérieuse sur les véritables responsabilités de la guerre. Tout ce qu'on écrit aujourd'hui sur les causes de la guerre, n'est qu'une arme d'ordre moral pour l'un ou l'autre parti. Les socialistes de tous les pays feraient bien d'observer une certaine réserve, en discutant cette question, afin de refuser à la Patrie à laquelle ils sacrifient volontairement leur vie, le sacrifice précieux de leur intelligence. »

1.041e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 7 Juin.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la région au nord-ouest de Saint-Quentin, un fort parti d'Allemands a tenté, vers minuit, l'attaque de nos lignes sur un front de six cents mètres.

Nos feux, déclanchés avec violence et précision, ont arrêté net cette tentative.

Les assaillants, fortement éprouvés, sont immédiatement rentrés dans leurs tranchées de départ.

Au nord du chemin des Dames, l'activité des deux artilleries se maintient très vive sur le front au sud de Filain.

En Haute-Alsace, un coup de main ennemi, à l'ouest de Bisel, a été aisément repoussé.

AVIATION

Deux appareils ennemis ont été abattus le 6 juin.

Des renseignements complémentaires signalent la destruction certaine de trois nouveaux appareils allemands descendus par nos pilotes les 3, 4 et 5 juin.

LA GUERRE

Les Anglais attaquent et progressent sur un front de 15 kilomètres

ILS FONT DE NOMBREUX PRISONNIERS

Paris, 7 Juin.

Un projet de loi signé par le président de la République a été déposé par M. Thierry, ministre des Finances. Ce projet est destiné à faire sur les ressources de la Trésorerie des avances aux gouvernements alliés ou amis, s'élevant à la somme de deux milliards cent trente-huit millions de francs. Cette somme s'ajoutera aux trois milliards huit cent soixante-quinze millions déjà avancés, et portera à six milliards de francs de total des crédits alloués à cet effet.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 7 Juin.

Les opérations de sondage se multipliaient depuis quelques jours sur le front britannique, ainsi tiré de la somnolence apparente à laquelle les deux adversaires semblaient s'abandonner. De tels coups de main permettent généralement à celui qui les réussit de tirer des prisonniers qu'il fait quelques indications sur ce qui se passe de l'autre côté de la tranchée. Ils doivent donc être considérés comme les avant-coureurs d'opérations plus vastes.

Cette fois encore, les prévisions qu'on en pouvait déduire n'ont pas été trompées. Les Anglais ayant attaqué ce matin à l'aube les positions dont les Allemands avaient fortifié la crête de Messines-Wytschaete, les ont enlevées sur un front de quinze kilomètres. Ils continuent leur progression sur l'ensemble du front d'attaque et les prises qu'ils ont faites en hommes et en matériel sont abondantes.

Trois heures plus tôt, vers minuit, au nord-ouest de Saint-Quentin, les Allemands tentaient de forcer nos lignes sur un front de six cents mètres. Nos feux d'artillerie, mitrailleuses, mousqueterie, les ont arrêtés net et ont contraint de rentrer dans leurs tranchées ceux qui ne sont pas tombés sous nos coups. L'activité des deux artilleries est très vive au nord du chemin des Dames dans la région de Filain. Il serait d'un intérêt capital pour l'ennemi d'arrêter notre progression lente, mais sûre, vers la Malmaison.

Si nous nous emparions de ces mines qui commandent la route de Laon à la descente de l'Ailette, les Allemands devraient en effet évacuer le plateau de Laffaux et abandonner la route de Laon. De là leurs efforts infructueux jusqu'ici et qui le demeureront.

MARIUS RICHARD.

Un Raid anglais sur Zeebrugge

Londres, 7 Juin.

Communiqué de l'Amirauté :

Un appareil ennemi, attaqué le 4 juin par un de nos pilotes navals, à environ 24 kilomètres au large de Dunkerque, et obligé de descendre, a piqué du nez vers la mer.

Un raid aérien a été effectué dans la nuit du 4 juin contre des bâtiments ennemis en rade de Zeebrugge. Une explosion formidable a été observée ainsi que plusieurs autres incendies de moindre importance.

Ce raid a été suivi à l'aube, par un deuxième ayant le même objectif ; de nombreuses tonnes de projectiles ont été lancées. Un ballon observateur ennemi a été descendu par un de nos aviateurs. Tous nos appareils sont revenus indemnes de ces différentes expéditions.

L'Attitude diplomatique du Japon

New-York, 7 Juin.

Le correspondant du *New-York Herald* à Tokio annonce que le Japon a créé une haute commission chargée de s'occuper spécialement des questions diplomatiques pendant la guerre.

LE PRINCE DE SERBIE A CORFOU

Corfou, 7 Juin.

Le prince héritier Alexandre est arrivé hier, venant de Salonique. Il était accompagné de M. Piçois, lieutenant-colonel français, du docteur Moatschanin et de ses officiers d'ordonnance. A son arrivée, le prince héritier a été salué par les membres du gouvernement serbe, le président et les députés de la Skoupchina nationale, les membres du corps diplomatique alliés, le général Bauman, gouverneur militaire de Corfou, le général Mayno, chef de la mission militaire italienne, le général Nikodiye Stefanovitch, commandant des troupes serbes à Corfou, et les représentants des autorités militaires et civiles.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

7 Juin.

Nous avons attaqué, ce matin, à 3 heures dix, les positions allemandes de la crête Messines-Wyschaete, sur un front d'environ quinze kilomètres.

Nous avons enlevé partout nos premiers objectifs. Nos troupes continuent à progresser sur tout le front d'attaque.

De très nombreux prisonniers sont déjà annoncés dans les centres de rassemblement.

Les Allemands préparent-ils un nouveau recul ?

Rotterdam, 7 Juin.

On mande de Bruxelles que de nombreux civils, évacués de Cambrai et de Mons annoncent que les Allemands préparent ce qu'ils aiment à appeler une nouvelle rectification de la ligne du front.

UNE ARMÉE POLONAISE EN FRANCE

Paris, 7 Juin.

Le *Journal* annonce que l'armée polonaise autonome, dont le gouvernement français vient de décider la création, sera constituée par les soins d'une mission franco-polonaise, à la tête de laquelle sera placé un général français, très vraisemblablement le général Archinard. Les premiers régiments constitués seront les 1er et 2e chasseurs polonais et le 1er lanciers polonais.

LE PROBLÈME DE LA PAIX

La séance de la Chambre

Les déclarations de M. Ribot approuvées en Amérique

New-York, 7 Juin.

Malgré l'importance des enrôlements, les journaux consacrent une place considérable à la séance de la Chambre française et au discours de M. Ribot : ils donnent une grande place aux dépêches de Paris à ce sujet.

Le *Times* oppose la ferme attitude de la France dans la lutte contre la barbarie au point de vue du Conseil des ouvriers et soldats de Pétrograde et à la conférence de Stockholm.

Le *World* remarque la profonde vérité des paroles de M. Ribot : « Dans une démocratie comme la nôtre, il ne peut pas exister de diplomatie secrète, et la paix, pour être durable, devra être librement discutée. »

La *Tribune* fait l'éloge des principes exposés par M. Ribot et partage sans aucune réserve les points de vue de la France.

La Conférence internationale organisée par le Soviet

Pétrograde, 7 Juin.

La conférence socialiste internationale, organisée par le Soviet, sera convoquée pour le 18 juin (nouveau style). Les invitations sont envoyées à toutes les sections socialistes inscrites au bureau de La Haye et au Comité de Berne, ainsi qu'à tous les groupes socialistes ayant adhéré à l'appel du Soviet aux nations du monde entier.

Les résolutions de la conférence seront obligatoires pour tous ses membres.

La Conférence de Stockholm

Les travaux préliminaires des délégués allemands

Stockholm, 7 Juin.

Après une journée de trêve, la délégation majoritaire allemande a repris ses travaux ce matin. Ce jour de repos a été mis à profit par les socialistes allemands pour étudier le questionnaire du Comité hollando-scandinave et pour préparer le mémorandum qui exposera le programme de paix de la dite majorité allemande, telle est du moins l'explication officielle qu'on donne de cette brève interruption des séances.

On annonce d'autre part aujourd'hui que le communiqué sur les résultats des délibérations de la délégation de la majorité ne sera publié que lorsque la minorité socialiste allemande aura elle-même délibéré et rédigé son propre mémorandum. Une autre explication officielle de cette dérogation aux principes observés jusqu'ici, c'est qu'il est nécessaire d'éviter toute discussion prématurée entre les majoritaires et les minoritaires allemands. On a donc le droit de tirer de ces explications officielles les étranges conclusions suivantes : C'est d'abord qu'en arrivant à Stockholm la majorité allemande ignorait le questionnaire rédigé par le Comité hollando-scandinave ; c'est enfin que la majorité et la minorité des socialistes allemands ignorent réciproquement leurs conceptions de la paix.

Les délégués anglais iront à Pétrograde, pas à Stockholm

Londres, 7 Juin.

M. Hutchinson, du Syndicat des Mécaniciens, qui avait été désigné par les majoritaires du parti travailliste pour aller à Stockholm et à Pétrograde, vient également, après le refus de M. Roberts, de décliner cette mission. Le Comité parlementaire du Congrès des Trades-Unions a décidé d'envoyer à Pétrograde MM. Hill et Stuart Punning comme délégués des Trades-Unions. Ils expliqueront aux ouvriers russes le fonctionnement des Trades-Unions. Il a été décidé, en outre, que cette députation ne s'arrêtera pas à Stockholm et que sa mission n'aura aucun caractère politique.

Les marins anglais protestent contre l'envoi de délégués

Londres, 7 Juin.

Le Comité exécutif du Syndicat des marins de Hull, convoqué pour prendre en considération la grossière insulte adressée aux membres de la marine marchande par la récente conférence de minorité socialiste à Leeds a voté un ordre du jour exprimant la satisfaction de la décision prise par le Syndicat national des marins et chauffeurs tendant à empêcher les délégués aux conférences de Stockholm et de Pétrograde de quitter le Royaume-Uni.

LA RÉVOLUTION RUSSE

Assemblée générales des comités ouvriers st soldats

Pétrograde, 7 Juin.

Le 14 juin aura lieu à Pétrograde la première assemblée plénière des différents Comités des ouvriers et soldats. L'ordre du jour comprendra en première ligne la discussion de la question ouvrière.

Tous au front !

Pétrograde, 7 Juin.

Un ordre du ministre de la Guerre, M. Kerensky, prescrit d'envoyer dans un délai de trois semaines sur le front, tous les officiers sanitaires et militaires de l'arrière, ainsi que tous les soldats et infirmiers, âgés de moins de 40 ans, se trouvant dans ces institutions. Aucune exemption ne sera plus admise.

L'incident de Cronstadt est terminé

Pétrograde, 7 Juin.

L'incident qui était survenu à Cronstadt est terminé, le Conseil des délégués des ouvriers et soldats de Cronstadt ayant reconnu l'autorité du gouvernement provisoire.

Le ministre de la Guerre à Riga

Pétrograde, 7 Juin.

Le ministre de la Guerre, M. Kerensky, accompagné du général Dragomiroff, commandant les armées du front Nord, est arrivé à Riga. Il est aussitôt parti pour le front.

Une grève terminée

Pétrograde, 7 Juin.

Les administrations de cent quarante fabriques et usines métallurgiques travaillant pour la Défense Nationale, ayant donné satisfaction à toutes les revendications des ouvriers, notamment en ce qui concerne la journée de six heures, la grève de ces fabriques et usines, fixée à aujourd'hui, peut être considérée comme conjurée.

L'union franco-russe

Pétrograde, 7 Juin.

Le *Journal de Pétrograde*, rédigé en français, reprend aujourd'hui sa publication sous une nouvelle direction. Il expose ainsi dans son article de fond son programme : « Le *Journal de Pétrograde* se bornera à soutenir de toutes ses forces et de toute sa foi la plus ardente, l'alliance de la Russie avec la France, dont l'union étroite et loyale a permis à toutes deux de vivre dans le passé indépendantes et libres, qui leur donne dès à présent la possibilité d'abattre définitivement l'autocratie et le militarisme allemands et qui assurera dans l'avenir à la grande démocratie russe, la réalisation de l'ère de prospérité magnifique dont la révolution lui a si largement ouvert les portes. »

L'INDÉPENDANCE ALBANAISE

La presse italienne

Rome, 7 Juin.

La *Tribuna* commente en ces termes, la proclamation du gouvernement italien à la population albanaise :

Non moins qu'auprès de la population albanaise pour qui il est accompli, l'acte de l'Italie recevra un accueil joyeux de la part de tous les partis politiques chez nos alliés d'Europe et d'au delà les océans qu'il baigne dans sa lumière idéale, pour laquelle toutes les démocraties du monde combattent ensemble contre les autocraties déclinantes. Déjà avant la guerre actuelle, à la fameuse conférence de Londres, la discussion du problème albanais eut pour nous un résultat tangible : la reconnaissance par l'Europe, de nos intérêts particuliers dans ce pays, dont le plein triomphe, toutefois, étant donné les circonstances où se trouvait alors l'Europe, n'était pas encore possible et dont la réalisation par suite, était forcément limitée à des transactions historiques plus ou moins heureuses de caractère provisoire, qui constituèrent toute l'histoire albanaise de ces six dernières années.

Le *Giornale d'Italia* écrit :

Tandis qu'en Amérique, les hautes résolutions exposées par le prince d'Udine manifestent le programme de l'Italie et ses buts de guerre, en Albanie, un général italien, par ordre du gouvernement de Rome, proclame solennellement l'unité et l'indépendance de toute l'Albanie. L'engagement est solennel. L'Italie, qui n'ignore pas qu'il n'est pas de sacrifice qui vaille l'inestimable bienfait de la liberté, salue, joyeuse et pleine de confiance, dans le triomphe de la justice, l'ancien peuple de l'Albanie.

L'Amérique contre l'Allemagne

La guerre et les pacifistes

Washington, 7 Juin.

Le président se rendit, hier après-midi, au Capitole, où il eut une longue conférence avec le leader démocrate, le sénateur Martin.

L'impatience du président, devant les lenteurs du Congrès à voter les mesures et les lois urgentes de guerre, fait, depuis quelque temps, le sujet des conversations dans les milieux diplomatiques et politiques.

En effet, les majorités dans le Sénat et la Chambre, se sont nettement prononcées pour autoriser l'emploi plus rapide de tous les pouvoirs de la nation, de tous les moyens d'action, afin de rendre la guerre plus efficace, partant plus brève.

Cependant, les majorités au Sénat et à la Chambre sont sous la direction de leaders, qui se sont, dès le début, vigoureusement prononcés contre la guerre, et même ont voté contre la guerre. Aussi, les délibérations sont-elles obscurcies, les discussions s'éternisent-elles. C'est, apparemment, pour réagir contre cet état anormal, et contre les dangereuses tendances actuelles, que le président a eu une entrevue qui fut très vivement commentée dans les cercles politiques dès qu'elle fut connue.

Plus de dix millions d'Américains ont répondu à l'appel de la patrie

New-ork, 7 Juni.

Du Maine à la Californie, des Grands-Lacs au golfe du Mexique, 10.250.000 Américains aptes à combattre ont répondu à l'appel au drapeau du président Wilson. Et ce n'est pas tout ; les rapports de certains Etats ne sont pas encore parvenus à Washington, telle est la réponse des Etats-Unis aux commentaires arrogants de l'Allemagne, publiés dans des récentes dépêches de Berlin, et proclamant que l'Oncle Sam recommence son jeu ordinaire de Bluff (avec un grand B).

En attendant, sur ces dix millions d'hommes, le ministère de la Guerre en choisira un million, lesquels seront encore filtrés pour en extraire une première armée de 125.000 hommes de toute première élite. Puis, au fur et à mesure des besoins, on puisera dans cette immense réserve pour en extraire une seconde armée de 500.000 hommes et ainsi de suite jusqu'à ce que le prussianisme soit jeté à genoux et que soit réalisé le triomphe final et incontestable de la démocratie.

Les troupes américaines vont arriver en France

Paris, 7 Juin.

L'arrivée annoncée par l'amiral Lacaze de navires de guerre américains en France, ne fait que précéder le débarquement imminent d'une force expéditionnaire, sous les ordres du major général Pershing. Des préparatifs ont été faits pour la réception des troupes américaines.

Un certain nombre de bases semblables à celles de l'armée anglaise ont été organisées.

Il a été établi des camps pour l'infanterie et l'artillerie, ainsi que des parcs d'aviation.

Aucun des officiers américains n'amène sa famille avec lui.

Paris, 7 Juin.

Le général Pershing, commandant les premières divisions américaines devant arriver en France, est attendu à Paris avant le 15 juin. Le premier contingent comprendra 9.000 hommes.

12.000 médecins pour le service des armées

New-York, 7 Juin.

L'American Medical Association prépare sa session annuelle. Elle vient d'annoncer que les Etats-Unis auraient besoin immédiatement de 12.000 médecins pour le service des armées américaines en Europe.

Un haut commissaire anglais aux Etats-Unis

Londres, 7 Juin.

Le Cabinet de Guerre a invité lord Northcliffe à aller en Amérique, afin d'y coordonner les travaux des diverses missions britanniques déjà établies aux Etats-Unis et d'y continuer l'œuvre commencée avec tant de succès par M. Balfour. Lord Northcliffe a accepté. Il est déjà parti.

Exercices de Guerre

New-York, 7 Juin.

On annonce qu'un simulacre de bombardement sera effectué demain sur New-York, par vingt aéroplanes. Cette mesure a été décidée dans le but d'éprouver le fonctionnement de tous les services chargés d'assurer la sécurité de la ville.

Les résolutions de l'Amérique

New-York, 7 Juin.

Parlant hier à l'Université de Chapel-Hill (Caroline septentrionale), M. Baker, secrétaire à la Guerre, a déclaré au milieu des applaudissements que les dix millions de jeunes américains qui se sont enrôlés hier constituaient la digne réponse à ceux qui prétendent qu'une forme autocratique du gouvernement est nécessaire pour que la nation soit forte. M. Baker a ajouté : « Nous devons faire la guerre dans les airs, où les Allemands l'ont portée, mais jamais des sol-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 8 Juin

— 162 —

La Petite Magg

TROISIEME PARTIE

Canailles et braves gens

« Et maintenant, dis-moi... Vous seriez content de la revoir, cette petite que vous avez élevée avec tant de dévouement, tant de générosité ?

— Si nous serions contents ! s'exclama Maupré, les larmes aux yeux.

— Eh bien ! vous allez partir ce soir avec moi pour Paris... et de même que je tiendrai la promesse que j'ai faite à Dermont de lui rendre sa fille, de même je tiendrai celle que je te fais en ce moment ; avant peu vous l'embrasserez et, toute fille de ministre qu'elle est, je te jure qu'elle n'en sera pas moins toujours votre enfant.

Le même jour, le colonel Molinier, après avoir recommandé sa mère aux soins diligents de quelques vieux amis, prenait avec les Maupré le train à destination de Paris.

XXII

Le frère et la sœur

Il n'était pas loin de sept heures du soir quand les trois voyageurs mirent le pied sur le quai de la gare Montparnasse.

Après avoir pris avec ses compagnons de route un repas substantiel, le colonel Molinier les conduisit à un hôtel voisin de la rue d'Alger, où ils allaient passer la nuit.

Ensuite, il rentra chez lui.

La tenancière de sa maison meublée l'accueillit par un assaut de politesse et, en s'informant avec un excessif intérêt de la santé de sa mère.

Pour couper court au verbiage obséquieux de la grosse dame, il s'empressait de lui réclamer le courrier arrivé dans la journée, celui du matin lui ayant été, comme les précédents, envoyé à Tiercé.

— Il n'y a qu'une lettre, lui fit son interlocutrice, en lui remettant une enveloppe, à l'angle de laquelle était imprimée cette indication : « Chambre des députés ».

Sans la décacheter encore, Molinier prit le chemin de son appartement.

Ce fut seulement là qu'après avoir fait de la lumière, il se décida à prendre connaissance de la lettre.

L'écriture de cette dernière lui étant totalement inconnue, il courut d'abord à la signature.

Mais il n'avait pas plus tôt déchiffré le nom de son correspondant qu'une exclamation etouffée sortait de ses lèvres.

— Lui ! murmura-t-il... Ah ça ! il était dit que j'entendrais parler de cet homme aujourd'hui.

Mais se remettant vite de sa surprise, il lisait :

« Cher Monsieur,

« Si vous avez conservé comme moi un excellent souvenir des bonnes journées que nous avons passées ensemble à bord du paquebot qui nous ramenait, vous de l'Afrique équatoriale, moi de la Guyane française, vous ronsentirez sans doute à m'accorder le rendez-vous que j'ai l'honneur de vous demander.

« Je désirerais, en effet, vous entretenir d'une affaire aussi intéressante pour vous que pour moi.

« Je puis être à votre disposition au jour et à l'heure qui vous conviendront le mieux.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes meilleurs souvenirs, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

« Paul GILARD ».

Profondément surpris par ce qu'il venait de lire, le colonel se creusait déjà la tête pour essayer de devenir l'objet de la démarche du député, quand la sonnerie de la porte extérieure du logement se fit entendre.

— Qui diable peut venir ? grommela-t-il... Personne n'est encore prévenu de mon retour.

Cependant il se hâtait d'aller ouvrir.

— Bichonin ! s'exclama-t-il.

C'était, en effet, son ancien ordonnance qui, en tenue de ville, se tenait devant lui...

Le jour où il avait conduit la petite Magg à la maison de santé du docteur Noguet, l'ex-marsouin s'était rendu dans l'après-midi à Courbevoie pour expliquer à son patron les raisons de sa longue absence et lui redemander une place.

Après l'avoir félicité d'être sorti sain et sauf d'une aventure aussi tragique, le directeur de l'importante Compagnie lui avait aussitôt fait désigner une nouvelle voiture, et, deux heures plus tard, Bichonin recommençait à rouler dans Paris, en se promettant bien d'être à l'avenir très circonspect sur le choix de ses clients.

Durant toute une semaine, il avait travaillé avec une ardeur presque infatigable.

Son premier soin, dès qu'il s'était trouvé avec un peu d'argent devant lui, avait été de faire abandonner par Marie le service de Rita de Nanteuil et de l'installer dans une petite chambre garnie qu'il s'était louée du côté de la Bastille.

Cela ne l'empêchait pas de passer chaque jour rue d'Alger pour savoir si son colonel était enfin de retour.

Ce soir-là, par extraordinaire, il avait bien failli manquer à cette habitude.

L'excellent garçon était, en effet, tout bouleversé par la nouvelle, lue seulement dans la matinée, de l'incendie de la rue Saint-Didier.

Ce que disaient les journaux avait, on l'avouera, de quoi le troubler au plus haut point.

L'article relatant le sinistre annonçait en effet que quatre personnes avaient disparu dans la catastrophe.

Or, ces débris humains qu'il était impossible d'identifier avaient été retrouvés dans les décombres.

Et comme, au nombre des personnes disparues, on citait une jeune infirmière tout récemment entrée dans l'établissement et répondant au nom de Magg, de chauffeur, bien convaincu qu'il ne pouvait s'agir que de la petite amie de Verdurel et Morleau, était littéralement bouleversé en songeant à la mort affreuse qu'avait eue la malheureuse jeune fille.

Sa consternation se lisait tellement sur son visage que le colonel Molinier en fut tout de suite frappé.

Après l'avoir invité à pénétrer dans son bureau, il lui demandait brusquement :

— Que diable t'est-il arrivé ? Tu as une physionomie d'enterrement que je ne t'ai jamais vue, même quand nous crevions de chaleur sous l'équateur...

— Mon colonel, pardonnez-moi de vous montrer une figure aussi maussade... mais je vous avoue qu'en ce momeent je ne suis pas positivement à la rigolade.

— Eh bien ! mon gros, fit parternellement l'officier, il faut me dire tes ennuis.

— Oh ! c'est bien mon intention... et j'en ai même gros à vous raconter.

« Mais d'abord, mon colonel, dites-moi si votre maman va mieux... il paraît que vous avez été très inquiet ?

— Elle est sauvée, mon bon Bichonin... Je ne te remercie pas moins de l'intérêt que tu portes à sa santé.

« Et maintenant parle... Qu'as-tu de si long à me dire ?

— Parbleu ! J'ai à vous dire tout ce que vous n'avez pas voulu entendre le jour où je suis revenu ici après trois semaines d'absence...

— C'est ma foi vrai ! s'esclaffa le colonel... Je ne pensais déjà plus à ta petite fugue... Ah ! mon gaillard, tu t'étais donné du bon temps, j'imagine...

— Quand vous saurez tout, fit gravement Bichonin, vous ne penserez plus peut-être à rire, mon colonel.

— Diable ! sais-tu que tu commences à m'inquiéter ? Dépêche-toi de parler...

— Vous n'êtes pas pressé, au moins, car j'en ai pour un bon bout de temps.

— J'ai toute ma soirée et même ma nuit à moi, affirma le colonel ; ainsi tu peux y aller carrément.

Maxime LA TOUR.

(La suite à demain.)

dats américains n'attenteront à la vie des femmes et des enfants ».

M. Daniels, secrétaire à la Marine, parlant ensuite a déclaré : « Avant que la guerre soit terminée, le génie américain aura trouvé le moyen de rendre la guerre sous-marine impossible ».

Le Brésil en guerre

Un message de M. Wilson

Rio-de-Janeiro, 7 Juin.

Le président Wilson a adressé au président Wenceslao Braz un télégramme dans lequel il dit que le peuple américain applaudit à la noble attitude qu'a prise le Brésil en révoquant le décret de neutralité, attitude qui exercera une grande influence sur le reste de l'Amérique latine. M. Wilson exprime sa confiance au sujet de la coopération du Brésil dans une action commune contre la menace allemande.

Les préparatifs militaires

Rio-de-Janeiro, 7 Juin.

Le gouvernement a décidé de créer la première section d'artillerie pour la défense des côtes brésiliennes. Il a ouvert également un crédit de 870 contos destiné à couvrir les dépenses de la fabrication de l'armement et du matériel de guerre.

LA GUERRE EN ORIENT

En Palestine

Communiqué anglais

Londres, 7 Juin.

La situation est stationnaire, mais les deux artilleries ont déployé une activité considérable. Nos aviateurs ont jeté avec succès des bombes sur les camps de Gaza, Hareira et Bsersheba.

Sur le front italien

Le sanglant échec de la contre-offensive autrichienne

Rome, 7 Juin.

Malgré l'effort de cent mille hommes, appuyés par deux mille canons, la contre-offensive autrichienne commencée après la visite de l'empereur Charles sur le front de l'Isonzo, n'a pas répondu à l'attente du général Boroevic. Neuf assauts lancés en quatre-vingt-dix heures entre Castagnavizza et Jamiano n'ont pu atteindre cette ligne, tandis que l'aile gauche devait reprendre la ligne de Flondar et la cote 444. Bien que l'action ait été menée à la manière allemande par grosses masses, les Italiens ont gardé toutes les positions essentielles. L'ennemi fait de nouveaux préparatifs et a certainement l'intention de recommencer.

La Construction des Navires de commerce et de pêche

Paris, 7 Juin.

M. Louis Nail, sous-secrétaire d'Etat de la Marine Marchande, vient de déposer sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de loi portant organisation du crédit hypothécaire maritime. Ce projet confère au Crédit Foncier de France, sans aucun monopole, la faculté de consentir des prêts pour l'achat et la construction des navires de commerce et de pêche jusqu'à concurrence d'un chiffre total de 200 millions de francs. Les garanties sont constituées par l'hypothèque à prendre sur les navires ainsi que par une caution et un fonds spécial. En cas d'insuffisance de ces couvertures les pertes seraient supportées moitié par l'Etat, moitié par le Crédit Foncier dans les limites déterminées par la convention.

Le Crédit Foncier pourra émettre des obligations pour une somme égale au maximum des prêts. La convention est passée pour une durée de vingt années. Il y a lieu d'espérer, indique l'exposé des motifs que ce nouveau mécanisme financier, dont bénéficieront surtout le moyen et le petit armement, contribuera efficacement à assurer le relèvement et le développement de notre flotte commerciale.

Le projet a été renvoyé pour examen aux Commissions de la Marine Marchande et du Budget.

Paris, 7 Juin.

Au début de la séance, M. Nail, sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, dépose un projet de loi portant convention entre l'Etat et le Crédit Foncier pour la constitution du crédit hypothécaire maritime. Le projet a été renvoyé à la Commission de la Marine marchande avec avis de la Commission du budget.

La Guerre sous-marine

Mouvement des ports anglais

Londres, 7 Juin.

Mouvement des navires britanniques et de toute nationalité dans les ports du Royaume-Uni, pour la semaine finissant le 3 juin, à 15 heures :

Arrivées, 2.693 ; départs, 2.642.

Navires marchands britanniques coulés par des mines ou par des sous-marins : quinze au-dessus de 1.600 tonnes et trois au-dessous, ainsi que cinq bateaux de pêche.

Navires marchands attaqués sans succès : dix-sept.

Deux navires norvégiens coulés par des mines

Christiania, 7 Juin.

Le ministre des Affaires Etrangères annonce que les vapeurs norvégiens *Sunneva* et *Skarpsno* ont été coulés par des mines. On n'a pu sauver que le capitaine et quatre hommes du premier et deux du second.

Un navire coulé devant Santander

Santander, 7 Juin.

Un navire a été torpillé hier à proximité des côtes espagnoles. Ce navire, qui serait anglais, avait quitté le port de Santander quelques heures auparavant.

La Question du Charbon

Un projet de loi sur la vente et la répartition

Paris, 7 Juin.

M. de Wendel a déposé une proposition de loi sur la vente et la répartition des charbons dont voici l'article important :

« Des arrêtés du ministre des Travaux Publics, pris au moins un mois à l'avance, fixeront de deux en deux mois les prix maxima des différentes catégories de charbon mis sur bateau ou sur vagon au carreau de mines, un prix maximum unique étant appliqué à toutes les concessions d'un même bassin houiller pour chaque catégorie de combustibles ».

La Réorganisation du Service de l'Intendance

Paris, 7 Juin.

M. Henry Paté a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution invitant le gouvernement à réaliser la réorganisation du service de l'Intendance comme cela a été fait pour le service de Santé par un décret du 11 mai 1917.

La Vie chère et les Grèves

A PARIS

Paris, 7 Juin.

Le personnel de la Fédération Nationale des Transports (Métro, Nord-Sud, Compagnie des Omnibus et Compagnie des Tramways du département de la Seine) a tenu cette nuit, à 11 heures, un meeting, au cours duquel ont été communiqués les résultats des revendications présentées, il y a deux jours, par le bureau de la Fédération, au nom du personnel, à toutes les Compagnies intéressées.

Le ministre de l'Intérieur avait fait savoir aux délégués de la Fédération, reçus par lui à 6 heures, que satisfaction pleine et entière était accordée à tout le personnel des transports sur l'augmentation de vie chère de 0 fr. 75 centimes, et l'augmentation de salaire de 1 franc.

La salle entière a applaudi à cette bonne nouvelle et a décidé, dans un ordre du jour, de continuer le travail.

Aucun incident ne s'est produit.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 7 Juin.

La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de **M. Deschanel**.

La Guerre sous-marine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la guerre sous-marine.

M. Deschanel donne la parole à M. Tissier, mais le ministre de la Marine demande la parole. (Mouvements.)

Une déclaration de l'amiral Lacaze

Avec une grande énergie, **l'Amiral Lacaze** déclare : Mes premières paroles seront pour rendre hommage à nos flottilles à bord desquelles tous, depuis le commandant jusqu'au dernier marin, remplissent leur devoir dans leurs difficiles missions. Ils n'ont jamais ménagé ni leurs peines, ni leur héroïsme. (Applaudissements.)

M. Jean Bon. — C'est vrai.

L'Amiral Lacaze. — Les hommes ne veulent pas être séparés des officiers. Ils vivent et meurent ensemble. (Applaudissements.)

Ma pensée va à nos morts. Quand j'interroge nos matelots, ils ne me disent pas les mêmes choses qu'à vous en parlant de leurs officiers, dont 88 pour cent en un mois sont tombés devant Dixmude.

M. André Hesse. — Tous nous rendons hommage à cet héroïsme.

L'amiral Lacaze énumère les actes d'héroïsme de nombreux officiers de la marine de guerre et des aviateurs de Dunkerque qui rassemblèrent leurs dernières forces pour écrire sur un ultime message : « Vive la France ! »

M. Boussenot veut interrompre, mais l'amiral Lacaze entend poursuivre son discours. Des députés de Gauche protestent.

M. Deschanel. — Messieurs, nous sommes tous unanimes, les interruptions provoquent de cruelles méprises. Nous sommes tous d'accord pour rendre hommage à l'héroïsme de nos marins. (Applaudissements.)

L'amiral Lacaze. — Moi aussi je reçois des confidences. Je reçois des lettres de veuves, de mères admirables, sans une plainte, qui ne songent qu'à élever les fils des héros dans les mêmes sentiments de devoir. (Applaudissements.) Allez leur dire à ces marins, à ces veuves, à ces mères, que ces hommes-là resten sourds aux appels du canon, aux appels de secours. (Nombreuses interruptions à Gauche et à l'Extrême-Gauche.)

M. Deschanel. — Ces paroles ne peuvent s'adresser à aucun député. (Applaudissements à Gauche.) Je vous répète que de pareilles interruptions ne peuvent être le résultat que de méprises. Tous nous avons les mêmes sentiments au cœur. (Applaudissements.)

M. Bouisson. — Le ministre ferait mieux de répondre aux interpellateurs.

L'amiral Lacaze. — Je vous répondrai.

L'amiral Lacaze, à propos du torpillage du *Danton*, déclare que c'est le commandant de ce navire qui en a fixé la route. La carrière de cet officier est assez belle pour qu'il soit inutile d'en parler.

C'est à tort que M. Garat a dit que le ministre avait donné un contre-ordre au sujet de la Commission d'enquête nommée pour examiner les conditions de l'accident. Le rapport est fait; il sera étudié avec soin. Tous les accidents en mer font l'objet d'enquêtes dont on tient compte.

Le ministre s'explique au sujet du torpillage du *Medjerda*. C'est le commandant de ce navire qui a choisi sa route, qui n'était pas celle indiquée par la Marine. S'il avait suivi cette dernière, il est probable qu'il ne lui serait pas arrivé malheur.

M. Bouisson. — Le bateau de moutons, lui, n'est pas parti, tandis que celui qui portait des hommes est sorti.

L'amiral Lacaze. — Parce qu'il ne devait pas suivre la même route. (Mouvements). J'affirme que le récit du torpillage d'un navire en face de l'Orient était dramatisé. Le navire peut apercevoir la terre tandis que la terre ne voit pas un navire qui coule en quelques instants. De même les déclarations d'un commandant de sous-marin sur sa connaissance des côtes ont été dénaturées. Ce commandant disait simplement que sa mère était française et que, pour cela, il voudrait ménager autant que possible les Français. (Exclamations). Le service de protection n'est pas si mal organisé puisque le *Medjerda* a été le premier courrier d'Algérie coulé alors qu'il y a eu 1.800 voyages. Le mois dernier il n'y a eu que cinq barques de pêche coulées et encore parce qu'elles ont été dans un endroit où elles n'auraient pas dû aller. Sans doute des escadrilles ont besoin de rentrer au port, mais personne ne peut dire que les officiers font la noce. (Exclamations à gauche).

M. Broussais. — Je proteste avec indignation pour ma part. Nous avons tous rendu hommage à l'héroïsme de nos marins.

L'amiral Lacaze. — Le personnel fait le maximum de service. C'est le matériel qui risquerait d'être détruit par un service plus dur. La première chose que j'ai faite, c'est de créer une direction de la guerre sous-marine.

On m'a reproché de ne pas m'être préoccupé de cette guerre. De quoi me serais-je occupé alors ?

Le ministre s'explique avec MM. de Monzie et Thomson au sujet de l'organisation de ce service. De concert avec les officiers de marine au long-cours, les capitaines au cabotage et les marines anglaise, américaine, italienne, japonaise, des zones sont créées dans la mer du Nord et du Pas-de-Calais, la Manche orientale, la Méditerranée. L'aviation maritime se développe normalement. Cette organisation donne des résultats dont l'Allemagne se préoccupe.

Répondant à M. Abrami, l'amiral Lacaze précise que la proportion des sous-marins coulés augmente sensiblement. Nous avons, dit-il, un matériel très efficace, nous envisageons la possibilité d'augmenter ce matériel pour le rendre encore plus efficace. On vous a dit que les résultats étaient nuls. Je vous ai montré la situation. L'Allemagne annonce un blocus. Elle a même fixé une date extrêmement rapprochée. Le résultat est là. Nous ne sommes pas bloqués. Nos navires ont circulé autant qu'il était nécessaire. A aucun moment on n'a pu dire que nous étions bloqués, ni de près, ni de loin. (Applaudissements.)

M. Meunier-Surcouf. — Je constate vos efforts, mais ils ne sont pas suffisants. Vos bureaux ne tiennent pas assez compte des avis de la marine marchande. (Applaudissements à Gauche.)

L'amiral Lacaze. — Je m'élève énergiquement contre les tentatives de dresser l'une contre l'autre la marine de guerre et la marine marchande, ce ne sont pas les mêmes marins. (Applaudissements.) Tous les navires de commerce sont armés. Chaque fois qu'ils se sont servis de leurs armes, ils ont pu le faire efficacement. Les vieux navires inutiles sont désarmés, mais c'est un autre ministre qui ordonnerait le retrait de notre flotte qui bloque la flotte autrichienne. (Applaudissements.)

M. Bienaimé. — Personne n'y songe.

L'amiral Lacaze. — Quoi qu'il advienne, quel que soit votre verdict, qu'il me maintienne ici ou me permette de retourner parmi mes compagnons d'armes, je m'en irai la tête haute. (Applaudissements.)

M. Turmel. — Pourquoi dites-vous ça ?

L'amiral Lacaze. — Avec la conscience profonde que tous ceux à qui j'ai eu l'honneur de commander ont fait tout leur devoir. (Applaudissements.) Si quelqu'un me remplace, peut-être à la lueur des difficultés mesurera-t-il mieux l'effort accompli et nous jugera-t-il avec un peu plus de justice. (Applaudissements à Droite, au Centre et sur divers bancs.)

M. André Hesse. — J'ai été mis en cause personnellement par le ministre.

M. Deschanel. — Ce n'est pas encore votre tour de parole ; celle-ci appartient à M. Tissier.

M. Tissier monte à la tribune. Il déclare d'abord que tous les députés sont unanimes à rendre hommage à l'héroïsme des marins de tous grades. (Applaudissements). Il a affirmé que c'est au ministère de la Marine, à l'état-major général de la Marine qu'il adresse le reproche de n'avoir pas saisi la Chambre des graves questions qui auraient dû les préoccuper notamment concernant l'utilisation du matériel de la Marine de guerre. La Marine n'a pas su tirer parti, ni de son personnel, ni de son matériel. Elle aurait pu notamment économiser des hommes et du charbon en évitant des croisières inutiles. Elle aurait pu armer un plus grand nombre d'aéroplanes et de patrouilleurs, construire plus de filets. Les Américains vont dans quelques jours venir combattre à nos côtés, assurez-leur la sécurité sur nos côtes.

M. Boussenot constate que les pertes de la marine française sont importantes.

M. de Monzie. — Il faudrait savoir si ce sont les chiffres donnés par la Marine ou ceux du Ravitaillement qui sont exacts.

M. Boussenot. — La proportion de nos pertes est importante. J'apporte mes renseignements au ministre, non dans un sentiment d'hostilité, mais dans une pensée de collaboration.

M. Bedouce. — Même si tout va mal ?

M. Boussenot. — Il ne faut pas exagérer, il n'y a eu que des défaillances isolées. Il ne faut pas généraliser. Le départ de certains navires est entouré de mystères. Le commandant même ne doit connaître la destination qu'en pleine mer, mais tous les routiers la savent par la lecture des affiches apposées sur les colis. (Exclamations !).

M. Boussenot parle encore de certains faits. Il s'étonne, notamment que des officiers allemands à bord de navires français soient mieux traités que des officiers français.

L'amiral Lacaze conteste cette assertion.

M. Boussenot. — Je suis certain de la véracité des faits qu'un officier m'a révélés.

M. Boussenot se plaint que lors des enquêtes sur les torpillages les officiers de la Marine de commerce ne soient pas l'objet d'assez d'égards. L'un d'eux fut menacé par un administrateur d'être emmené entre deux gendarmes. (Exclamations).

L'amiral Lacaze. — L'officier enquêteur dépendait de M. Nail. La double enquête a été demandée par la Marine de commerce.

M. Boussenot reproche au ministre de ne pas réserver un assez grand nombre de croix aux officiers de la Marine de commerce, alors que ceux de la Marine de guerre en reçoivent bien plus.

L'amiral Lacaze. — J'ai déposé un projet de loi à ce sujet.

M. Boussenot s'étonne qu'un officier du Cabinet du ministre ait pu dire que si l'aéronautique maritime n'était pas plus développée, c'était la faute du Parlement qui avait refusé les crédits.

L'amiral Lacaze. — C'est une légende.

M. Boussenot rappelle les efforts faits à la Chambre et au Sénat, notamment par MM. Painlevé et Reymond pour hâter la création de l'aviation maritime, que le ministère de la Marine hésitait à faire.

M. Delcassé. — Je vous demande pardon, c'est moi qui ai pris l'initiative de la création du centre de Saint-Raphaël.

M. de Kerguezec. — M. Boussenot a raison.

M. Lasies. — Vous interpellez tous les ministres présents et passés.

M. Bienaimé. — Depuis 1913, la Commission de la Marine a accordé tous les crédits demandés pour l'aéronautique.

L'amiral Lacaze. — Je l'ai déclaré d'une façon formelle. (Applaudissements.)

M. Boussenot demande au président du Conseil d'intervenir auprès du gouvernement espagnol pour que les sous-marins allemands ne puissent plus se ravitailler en Espagne notamment en renseignements. C'est ainsi qu'à Bilbao cinq navires allemands internés fournissent aux sous-marins tous les renseignements des navires. Les équipages de ces navires doivent être mis à terre. (Applaudissements.)

M. Boussenot cite le cas des navires espagnols qui ont ravitaillé des sous-marins. Il conclut en affirmant que ce n'est pas faire injure à la Marine que de demander des sanctions pour punir quelques défaillances individuelles. (Applaudissements).

La suite du débat est renvoyée à demain après-midi.

La question des loyers

M. Viviani demande à la Chambre de mettre à son ordre du jour, pour une prochaine séance, le projet de loi sur les loyers. La question est grave, dit-il, elle met aux prises des intérêts particuliers de toutes sortes.

M. Chavoix. — Quelles sont les décisions du gouvernement ?

M. Laval. — Voilà la question ! A aucun moment nous n'avons pu connaître la véritable pensée du gouvernement. Y a-t-il accord au sujet de l'indemnité à donner aux propriétaires ? Le gouvernement demandera-t-il la disjonction de la partie financière du projet ? En tout cas, les lois sur les pupilles de la nation et les pensions sont prêtes à être discutées.

M. Ribot adjure la Chambre d'adopter la demande du garde des Sceaux. La partie juridique du projet pourrait être adoptée en deux ou trois séances. L'accord sera facile. La Chambre doit se mettre en face de ses responsabilités législatives. Depuis le 22 mai, elle n'a discuté que des interpellations.

M. Arthur Rozier. — Sauf la plus importante.

M. Abel. — Au nom de la Commission du budget, j'ai appuyé la demande de mise à l'ordre du jour du projet sur les loyers, mais la Commission voudrait connaître les intentions du gouvernement sur la partie financière.

M. Caillaux. — Très bien !

M. Ribot accepte d'aller devant la Commission du budget. La question est donc ajournée.

Les interpellations sur l'offensive

M. Dalbiez demande que les interpellations sur l'offensive viennent en séance publique et en Comité secret la semaine prochaine. La Commission de l'armée en a formulé le vœu unanime.

M. Ribot acquiesce tout en réservant la séance de jeudi pour les douzièmes.

La séance est levée à 7 heures 5 et renvoyée à demain, 2 heures et demie.

SÉNAT

Paris, 7 Juin.

La séance est ouverte à 3 heures 30. **M. Antonin Dubost** préside.

LA QUESTION DU RAVITAILLEMENT

Le Sénat reprend la suite de la discussion de l'interpellation de M. Perchot sur le ravitaillement du pays.

M. Servant traite de la question des charbons. Il reproche au gouvernement son intervention en creant des zones dans toute la France et en interdisant aux mines françaises de livrer en dehors de certaines zones. Arrivant à la question des affrètements, il demande au ministre s'il est lié par les engagements avec l'Angleterre, de fermer les yeux sur des importations indispensables. Il en profite pour rappeler que l'Amérique s'est mise entièrement à notre disposition et que par elle nous pouvons combler le déficit.

M. Barbier pose un certain nombre de questions et s'élève plus particulièrement sur l'approvisionnement des usines à gaz. Il fait remarquer que cet approvisionnement est fait dans de mauvaises conditions.

M. Peytral. — Il faut supprimer la limitation.

M. Barbier préconise l'emploi du bois à brûler. Il faut y songer pour l'hiver prochain.

M. Monis demande que le principe de la liberté d'achat soit admis. Je déplore, dit-il, que nous n'ayons pas eu, depuis le début de la guerre, le souci de maintenir nos constructions navales. Tous les belligérants et tous les neutres se sont préoccupés de les développer. Nous seuls avons négligé cette question. Si nous n'avions pas commis cette faute, la guerre sous-marine ne causerait pas les préoccupation que vous savez.

M. Monis demande qu'on vienne en aide à l'initiative privée et que le ministre de la Guerre mette en sursis les 1.200 ou 1.400 spécialistes réclamés par les constructeurs. On a fait allusion à certains projets de M. le ministre relatifs au ravitaillement du bois. Je demande que, dans cet ordre d'idées, on procède avec ordre, méthode et prudence.

Discours de M. Viollette

Répondant aux questions qui lui sont posées, **M. Viollette** donne à M. Servant les assurances qu'il sollicite. Il fait remarquer qu'il n'est pas porté atteinte à la liberté du commerce et de l'importation, que toute liberté est laissée aux importateurs sous les deux seules réserves concernant la licence et le taux de l'affrètement.

Arrivant à la question du charbon américain, **M. Viollette** fait remarquer que la longueur du voyage présente une grande difficulté et qu'un bateau qui fait le voyage pour l'Amérique en fait deux ou trois pour l'Angleterre et transporte deux ou trois plus de charbon.

M. Peytral. — Mais si ce n'est pas le même bateau ? L'inconvénient disparaît.

M. Viollette. — C'est toute la question. Le ministre aborde alors la question des usines à gaz et dit que devant la crise importante qui le préoccupait, il avait fait établir un programme d'alimentation pour pourvoir les usines du charbon nécessaire et il donne l'assurance qu'aucune usine ne sera plus menacée d'arrêt. Enfin, pour le bois de chauffage, le gouvernement se préoccupe de la question et pense la solutionner rapidement. Ayant terminé la question du charbon, le ministre du ravitaillement revient sur le sujet de l'interpellation traitée dans la précédente séance et répond à M. Bepmale sur la question du cheptel. Il dit qu'il était de toute nécessité de prendre des mesures pour sa conservation.

Pour la surveillance des meuneries réclamée par le sénateur de la Haute-Garonne, il l'exerce par l'intermédiaire de l'Intendance, du service des fraudes et de l'autorité judiciaire. M. Bepmale a préconisé la réquisition par l'Etat, dit ensuite M. Viollette, de toute la récolte du blé dès la récolte, il faudrait alors réquisitionner la récolte de toutes les diverses céréales, mais cela exigerait une organisation formidable que je ne puis me flatter de mettre sur pied. (Vive approbation).

M. Viollette termine en donnant l'assurance au Sénat qu'il prendra les mesures nécessaires pour enrayer toute hausse exagérée. La discussion est alors close et l'ordre du jour de M. Perchot prenant acte des déclarations du gouvernement, est adopté à l'unanimité par 245 votants.

La séance est levée à 6 heures 15 et renvoyée à demain 3 heures.

A travers les Journaux

Paris, 7 Juin.

L'Homme Enchaîné. — Une main de direction. — De M. G. Clemenceau :

L'intervention parlementaire a réparé dans la mesure où il était en son pouvoir l'acte d'aberration d'un simili-gouvernement. Je m'en féliciterais si nous avions le temps des félicitations et si je n'étais sûr que Chambres et gouvernement en dussent tirer la leçon qui convient, car il n'y a pas d'autre affaire.

Je suis donc excusable de remarquer que ce qui fait la faiblesse de nos ordres du jour, c'est qu'ils ne disent rien qu'on ne nous ait depuis trois ans mille et mille fois répété.

Je constate sans doute que ministres et parlementaires sont satisfaits d'eux-mêmes. Est-il bien certain que cette satisfaction soit également le partage du pays ? Nous sommes si bien un gouvernement d'opinion publique, que tout l'art des prédécesseurs de M. Ribot fut de fausser cette opinion publique par des moyens que chacun sait. L'événement toutefois a parlé plus haut que la presse officieuse et l'opinion trop confiante pourrait trop facilement verser dans un excès contraire.

Il n'est que l'exercice méthodique d'une autorité gouvernante pour remettre chacun en un juste équilibre.

J'entends dire tous les jours : Voilà ce que nous allons faire. Je préférerais que la parole fut : Voilà ce que nous faisons; voilà ce que nous avons fait.

LES CONSÉQUENCES DE LA VIE CHÈRE

Le Mouvement gréviste s'apaise à Marseille

Le mouvement gréviste s'apaise peu à peu dans notre ville. Un grand nombre de corporations qui avaient cessé le travail l'ont repris hier à la suite d'accords intervenus entre ouvriers et patrons. Quant à celles qui sont encore en grève, les pourparlers qui sont actuellement en cours permettent de croire qu'une entente interviendra promptement qui permettra la reprise complète du travail.

Le préfet n'a reçu hier en fait de délégations que celle des ouvriers bouchonniers. Ces derniers lui ont fait part de leur intention de soumettre à leurs patrons un cahier de revendications. Ce n'est que dans le cas où ces revendications ne seraient pas acceptées, que les ouvriers auront recours à la médiation du préfet.

Les dockers

L'entente étant intervenue, ainsi que nous l'indiquions dans notre dernier numéro, le travail a repris partout hier matin sur les quais. Pas un homme n'a manqué à l'appel.

Le Syndicat des entrepreneurs de manutention a adressé la lettre suivante à M. Manot, trésorier du Comité de secours des dockers mobilisés, qui nous la communique :

Monsieur, au cours des entrevues que nous avons eues au sujet du règlement intervenu hier sur la question de la vie chère, vous nous avez fait valoir, en outre des motifs d'ordre économique, votre intention de ne pas oublier vos camarades du front et de vous imposer un sacrifice en leur réservant une prime de 0 fr. 10 par jour; et c'est pour nous associer à cet esprit de solidarité, et pour vous défrayer en quelque sorte de cette charge que nous avons pris en considération l'intégralité de votre demande. Comme conséquence, vous nous avez demandé de bien vouloir être vos intermédiaires auprès de tous vos collègues pour la perception des 5 centimes par demi-journée — soit 0 fr. 10 par jour — que vous désirez réserver aux dockers mobilisés.

Malgré les difficultés que présente cette tâche, nous ne refusons pas d'étudier avec vous s'il est possible de trouver un moyen de percevoir l'allocation des mobilisés, de façon à ce que chacun des vôtres accomplisse ses engagements dans les conditions où la prime temporaire de 2 fr. a été accordée.

Veuillez agréer, etc. — Pour le Syndicat des entrepreneurs de manutention : Signé : *Ad. Estte*.

Cette lettre a été communiquée aux membres de la Commission de propagande, qui remercient MM. les entrepreneurs de manutention de leur geste bienveillant, mais veulent essayer, par leurs propres moyens, de centraliser les fonds destinés aux mobilisés. Le Comité de secours ne peut s'y refuser.

Blanchisseuses et teinturiers

Les ouvriers et ouvrières de cette corporation se sont réunis hier soir, à 4 heures, dans une des salles de la Bourse du Travail. Il a été porté à la connaissanse des grévistes qu'un certain nombre de patrons ont accepté de donner une indemnité de cherté de vie et de ne procéder à aucun renvoi pour faits de grève. D'autres suivront ce mouvement. Mais l'assemblée a décidé de ne reprendre le travail que lorsque la maison Fraissinet aura fait connaître une réponse ferme au Syndicat de la corporation qui vient d'être formé avec lequel les contrats intervenus ou à intervenir seront signés.

La séance a été levée à 5 heures dans le calme le plus absolu.

Le Syndicat des maitres teinturiers nous communique la note suivante :

Le Syndicat des maîtres-teinturiers de Marseille fait connaître qu'il y a lieu de rectifier le prix des salaires des ouvrières teinturières qui a été publié dans une communication adressée au *Petit Provençal*.

Ces ouvrières gagnent dans leurs ateliers de 3 fr. 50 à 4 fr. 50, les demi-ouvrières de 2 fr. 75 à 3 fr. 50 pour dix heures de travail.

Elles n'ont jamais été diminuées et des augmentations leur ont été faites depuis le début de la guerre.

ETABLISSEMENTS FRAISSINET

Nous avons reçu la communication suivante :

Au sujet des établissements Fraissinet, il y a lieu de rétablir certains faits.

Deux catégories d'ouvrières se trouvent en présence : les teinturières et les banchisseuses.

Les ouvrières teinturières ont des salaires de 3 fr. 50 à 4 fr. 50, pour dix heures de travail, avec prime de production, la journée de 12 heures s'élève donc à 5 et 6 francs.

Les demi-ouvrières gagnent de 3 à 4 fr. Ces ouvrières ont été augmentées il y a quinze jours.

Pour les blanchisseuses, les débutantes ont 2 francs ; les ouvrières 2 fr. 50 et 3 fr., heures supplémentaires payées en plus.

Les ouvrières blanchisseuses seules ont été reçues par la direction qui leur a répondu qu'elle ne pouvait pas leur donner momentanément satisfaction, mais qu'elle allait demander la revision des marchés militaires, de la Marine, des prix de leurs clients et qu'elle ne manquerait pas de les favoriser pour la cherté de vie, si elle obtenait des réponses favorables, mais que ces revisions demandant un délai, elle engageait son personnel à travailler sur cette promesse.

Aucune délégation des ouvrières teinturières ne s'est encore présentée.

L'ensemble du personnel n'a jamais été diminué depuis le début de la guerre, ces revisions de salaires ont eu lieu et des augmentations faites périodiquement, de même qu'il a toujours été répondu favorablement aux demandes intéressantes.

Tailleurs, couturiers, couturières, chemisiers et parties similaires

Les patrons de ces importantes corporations dans lesquelles ne s'est produit aucune cessation de travail se sont réunis hier soir, à 4 heures, à l'hôtel des Syndicats patronaux, rue des Dominicaines. L'assemblée était très nombreuse. Après une discussion qui ne fut pas très longue, il a été décidé d'accorder au personnel, à quelque catégorie qu'il appartienne, une indemnité de cherté de vie de 50 centimes par jour ; une indemnité de 10 % pour les ouvrières à domicile. L'assemblée a admis enfin le principe de la semaine anglaise, si la loi récemment votée par la Chambre est ratifiée par le Sénat. Dans ce cas, les patrons demanderont la facilité de reporter au lundi matin le repos que la loi accorde pour le samedi après-midi.

La réunion se termina à 6 heures.

Ouvrières en sacs de papier

Dans cette corporation également, les pourparlers se poursuivent. M. le préfet recevra aujourd'hui les délégués des patrons et des ouvrières.

Sténo-dactylos

La section des sténo-dactylos s'est réunie avant-hier soir et l'ordre du jour suivant a été adopté :

Les sténos-dactylos et employées de bureaux, réunies à la Bourse du Travail, font un pressant appel aux commerçants et industriels, en faveur de l'augmentation pour la vie chère et de l'organisation du travail en vue de la semaine anglaise et sont décidées à poursuivre une action méthodique et continue en faveur de leurs revendications.

La réunion a décidé ensuite d'envoyer une circulaire à chacun des commerçants et industriels où les syndiqués travaillent.

Ouvrières en sacs de toile

Les démarches des diverses délégations se sont poursuivies hier auprès d'un certain nombre de patrons dont quelques-uns ont consenti à accorder ce que demandent les ouvrières.

M. le préfet a reçu de nouveau les délégués des deux parties, les ouvrières n'ayant pas accepté le 20 % que les patrons offraient. Les pourparlers continuent, mais le travail a repris partout ainsi que les ouvrières l'avaient décidé.

Ouvriers et ouvrières en chapellerie

Ces corporations ont tenu une réunion hier matin. Les ouvrières casquettières ont nommé deux délégations pour se rendre auprès des patrons. L'une a vu la maison Polski. M. Polski étant absent, son délégué l'a prévenu télégraphiquement, et il est probable qu'une réponse parviendra aujourd'hui. L'autre patron suivra M. Polski. Un délégué de la Bourse du Travai assistait les grévistes.

En ce qui concerne les mécaniciennes, les patrons, sauf un, ont accepté la demande et plusieurs avaient consenti avant même que le mouvement se dessinât.

A l'audience des flagrants délits

A l'audience de la 3e Chambre étaient traduites hier trois nouvelles manifestantes. Elles ont été condamnées aux peines suivantes :

Juliette André, pour outrages, à 4 jours de prison ; Albertine Musso, pour bris de clôture et entraves à la liberté du travail, 40 jours de prison ; Baptistine Arnaldi, pour entraves à la liberté du travail, 40 jours de prison.

A AIX

Au syndicat des allumetiers

Le Syndicat des allumetiers d'Aix nous adresse la communication suivante :

Réunis en assemblée générale le samedi 2 et le lundi, 4 juin, à la Mairie, les allumetiers de la manufacture d'Aix, après audition des diverses correspondances et des explications fournies sur celles-ci, adoptent à l'unanimité la tenue du Congrès demandé par la Fédération.

La hausse excessive des denrées de première nécessité et de tout ce qui est indispensable à l'existence, a créé une situation telle que la loi sur les indemnités, récemment votée par le Parlement est loin d'améliorer, par suite de la modicité des sommes allouées qui ne sauraient être raisonnablement mises en parallèle avec le coût actuel de la vie.

Bien qu'une vieille légende fasse passer les Travailleurs de l'Etat comme jouissant d'un privilège spécial, touchant aussi des traitements très élevés, il est nécessaire de démolir une fois pour toutes une conception aussi erronée.

Non, les Travailleurs de l'Etat, notamment les allumetiers, ne gagnent pas des mille et des cents. Tout le monde connait le genre de travail auquel ils sont astreints tous les jours. L'inhalation des matières qu'ils manipulent nécessite pour eux une alimentation très substantielle afin de leur permettre de tenir toujours leurs forces en éveil. C'est pour eux, aujourd'hui, chose impossible.

Aussi, dans un ordre du jour qui sera proposé au Congrès, donnent-ils mandat ferme aux délégués désignés à cet effet, pour l'obtention d'un règlement général des bases de salaires équivalent au 50 % sans préjudice des indemnités allouées pour charges de famille.

D'autres questions d'importance moindre seront également soumises à l'étude du Congrès. — Pour le Syndicat : le président : *Henri Charles*.

Notules Marseillaises

Une utilisation

Commencerait-on à s'apercevoir que les camions militaires peuvent être utilisés à des transports civils? Il y paraît, à lire le communiqué que nous avons publié hier. Des camions militaires, devant effectuer le voyage de Lyon à Marseille, on a pensé que peut-être il était préférable qu'ils le fassent chargés plutôt que vides. Et l'on a pensé aussi que des commerçants marseillais pouvaient avoir des marchandises à transporter de Lyon à Marseille.

C'est un progrès ! L'autorité militaire se résout à rendre utiles certains déplacements qui n'avaient auparavant pour but que de faire prendre l'air aux camions et à leurs conducteurs. Nous n'aurions garde de faire fi d'une initiative aussi intéressante que nous voudrions voir renouvelée fréquemment. Coordonner les services et les organiser pour obtenir le maximum d'effet utile est un but que la bonne volonté suffit à faire atteindre.

Chronique Locale

Les communes de Colmars (Basses-Alpes), et Gréolières (Alpes-Maritimes) sont consignées à la troupe pour cause d'épidémies.

Les communes de Saint-André-de-Valborgne (Gard), Bouc-Bel-Air, Roquevaire (Bouches-du-Rhône) sont déconsignées.

La vente de l'essence. — La quantité d'essence délivrée ne peut dans aucun cas servir à des besoins personnels ; l'essence ne peut servir qu'aux besoins pour lesquels elle est demandée : industrie, commerce, transports publics, services d'intérêt public.

Les prix officiels de l'essence délivrée sur bons des autorités est fixé dans tout le département par 50 litres à 0 fr. 83 le litre, droits d'octroi compris, à prendre dans les entrepôts des raffinerie suivantes :

Naphtacycle : Compagnie Générale des Pétroles, rue Fongate ; *motogaz* : Raffineries du Midi, boulevard Salvator ; *motricine* : Compagnie Industrielle des Pétroles, 10, rue Montée-de-Lodi ; *motricine* marque : Automobiline « Bérard », rue Martin ; *astroléine* : Boso, 25, rue des Princes ; *moto-naphtacycle* : Giraudon, rue des Catalans.

Par fraction de 50 litres jusqu'à 1 litre chez tous les détaillants, prix variant suivant quantité entre 0 fr. 90 et 1 franc maximum, le litre. Toute vente à un prix supérieur exposerait le vendeur à des sanctions.

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'inspecteur des bureaux ambulants de la ligne de la Méditerranée, de notre ami M. J. Guillot, rédacteur des P. T. T., à Marseille.

Nous sommes heureux, à cette occasion, de lui adresser nos vives et sincères félicitations.

Ajoutons que la nomination de M. Guillot a été accueillie avec la plus grande satisfaction par tout le personnel ambulant toujours si dévoué à sa rude tâche.

Académie de Marseille. — Dans sa séance d'hier, l'Académie a élu membres résidant aux fauteuils vacants dans la classe des Sciences et dans la classe des Lettres : 1° M. Claude Perroud, recteur honoraire de l'Université de Toulouse, en remplacement de M. le docteur Heckel ; 2° M. le comte Henri de Gérin-Ricard, ancien président de la Société d'archéologie de Provence, en remplacement de M. H. de Montricher ; 3° M. Emile Sicard, homme de lettres, en remplacement de M. Charles Vincens. M. le docteur Alezais a ensuite donné lecture d'une très intéressante étude sur le recrutement des compagnons naviguants au XVIIIe siècle. L'Académie a reçu en hommage : 1° *Nouvelles fouilles à la Gayolle et les Aqueducs romains d'Aix-en-Provence*, par M. l'abbé Chaillan, membre correspondant ; 2° Trois poèmes de M. Daniel Laserre.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 8 et 9 courant :

Marseille-Arenc. — 1re catégorie : des numéros 32.608 à 32.940; 2e, de 153.176 à 154.089; 3e, de 145.763 à 148.733.

Marseille-Saint-Charles, direction de Vintimille. — 1re catégorie : des numéros A 101.636 à A 101.655; 2e, de A 13.035 à A 13.273; 3e, de A 11.442 à A 11.977.

Autres destinations. — 1re catégorie : des numéros 106.281 à 106.400; 2e, de 83.424 à 84.312; 3e, de 78.980 à 80.568.

Marseille-Prado, marchandises de quais.— 1re catégorie : des numéros 50.398 à 50.479; 2e, de 42.627 à 43.541; 3e, de 38.321 à 39.715.

Marchandises de grues. — 2e catégorie : des numéros 6.461 à 6.632; 3e, de 5.549 à 5.849.

Marseille-Prado-Vieux-Port. — 1re catégorie : des numéros 14.644 à 14.696; 2e, de 12.491 à 12.750; 3e, de 10.999 à 11.510.

Pour l'Orphelinat laïque départemental. — Dans sa récente réunion, la Fédération départementale du parti Radical et Radical-Socialiste a fait une souscription parmi ses membres présents en faveur de l'Orphelinat laïque départemental. La somme de 43 francs qu'on a recueillie a été versée au président du Comité de l'Orphelinat laïque.

Conseil de guerre. — Devant le Conseil de guerre de la 15e région, que présidait M. le lieutenant-colonel Kervella, comparaissait, hier, le soldat Vinoy, du 4e chasseurs, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort. Ce chasseur, au cours d'une rixe, dans les vieux quartiers, le 22 février dernier, blessa deux Arabes dont l'un succomba aux suites de ses blessures. Vinoy a été condamné à 5 ans de prison.

Dans cette même audience, le Conseil de guerre a rendu les jugements suivants :

C... F..., H... C... et H..., hommes d'équipe mobilisés, originaires de Nîmes, affectés à la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M., inculpés de vols salariés, 1 an de prison (sursis). F... a été acquitté.

K..., classe 1915, caporal au 4e colonial, coups et blessures volontaires, et L..., classe 1912, du 4e colonial, coups et blessures volontaires, ivresse publique, port d'arme prohibée, 4 mois de prison chacun.

Bains de mer Monnier (Plage du Prado).— C'est après-demain dimanche qu'a lieu l'ouverture de cet établissement. Entièrement remis à neuf, d'une propreté et d'un confort remarquables, il justifiera plus que jamais sa réputation établie depuis plus d'un demi-siècle. Quant aux gourmets, ils seront satisfaits par une cuisine de premier ordre et ils y trouveront les plats exquis qui ont contribué au succès de la maison.

Examens. — Les épreuves du concours d'admission aux Ecoles nationales d'Arts et Métiers auront lieu jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 juin courant, à l'Ecole Pratique d'Industrie, 57, boulevard de la Corderie et rue du Rempart.

L'examen du certificat d'études primaires supérieures (Commission départementale centre d'Aix) aura lieu le 5 juillet prochain. Se faire inscrire à l'Inspection académique de Marseille, Préfecture, rue Montaux. Dernier délai d'inscription, jeudi, 21 juin courant.

Tramways Aix-Marseille.— Pour éviter l'affluence et la bousculade qui se produisent entre 11 heures et midi, à l'arrivée et au départ du fourgon, aux bureaux des messageries, place du Grand-Théâtre, à Marseille, la Compagnie rappelle que les bureaux d'expéditions sont ouverts dès 7 heures du matin et que les expéditions ne seront plus reçues à partir de 11 heures. La Compagnie rappelle enfin qu'elle ne transporte pas les marchandises de valeur, telles que soieries, etc., etc., et que les expéditeurs sont responsables de la sincérité de leur déclaration vis-à-vis de l'Octroi et de la Régie ou de la Compagnie.

Le classement de la colline de Notre-Dame-de-la-Garde. — Le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts vient de notifier à la Préfecture le classement de quelques parcelles de terrain de la colline de Notre-Dame-de-la-Garde dont les propriétaires ont souscrit l'engagement prévu par la loi du 21 avril 1906.

Pour les parcelles dont les propriétaires n'ont pas acquiescé au classement, le dossier est soumis à l'examen du ministre de l'Intérieur, en vue d'autoriser la ville de Marseille à en poursuivre l'expropriation.

Service de la Sainte-Baume. — Le Syndicat d'Initiative informe le public que le service de la Sainte-Baume, qui avait été interrompu, recommencera dimanche prochain, 10 du courant. Départ d'Aubagne à 8 heures. Pendant le mois de juin, les départs auront lieu les mardi, jeudi et dimanche. Prière de prendre les tickets au Syndicat, 2, rue Paradis.

Halles du Peuple. — La vente des abats a lieu tous les jours. Aujourd'hui, grande vente d'oignons à 35 centimes le kilo et par quantité désirée au-dessus de ce poids. Nouvel arrivage de pommes de terre.

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Le jury d'exportation des quartiers de derrière la Bourse, réuni hier, au Palais-de-Justice, a statué sur les demandes d'indemnités présentées par les locataires de l'immeuble rue Pavé-d'Amour, n° 18. Il a accordé 5.000 francs à M. Bovet, négociant; 2.000 francs à M. Vallat; 825 francs à M. Tricon, etc. Mes Estier et Perrin plaidaient pour les demandeurs et Me Bally pour la ville de Marseille.

Enfant noyé dans un canal. — Hier matin, vers 6 heures le cantonnier Tholange découvrait dans le canal de la Valbarelle au barrage du Cabot, le corps d'un garçonnet, qui a été reconnu pour être celui du jeune Arianti Sauveio, 4 ans, disparu depuis lundi dernier du domicile de ses parents, à la Valbarelle. On suppose qu'en s'amusant cet enfant dut tomber dans le canal, non loin de son domicile. Après les constatations, le corps a été transporté au domicile de la famille.

Les désespérés. — Avant-hier après-midi, Mme Angèle Scheneberger, 46 ans, demeurant rue Sainte-Sophie, 20, a mis fin à ses jours en s'asphyxiant dans sa chambre, à l'aide d'un réchaud. Le corps a été laissé au domicile.

Epilogue du drame de la rue Clovis-Hugues. — On se souvient du drame qui se déroula ces jours derniers rue Clovis-Hugues. Un mari outragé fit feu sur sa femme et sur l'amant de celle-ci qui fut tué. Elle-même fut blessée. Avant-hier soir, elle se rendait au cimetière, et, sur la tombe de son amant, dans le carré 4, elle tentait de mettre fin à ses jours, en avalant le contenu d'un flacon de teinture d'iode. La victime de cet acte de désespoir, Mme Marie Rozan, âgée de 27 ans, demeurant rue de la Guirlande 20, après avoir reçu des soins urgents à l'infirmerie spéciale du cimetière, a été conduite à la Conception.

Volé aux bains. — Avant-hier soir, vers 6 heures, M. Jean Dubois, contrôleur des Contributions, de passage à Marseille, allait prendre un bain du côté du Roucas-Blanc. Pendant qu'il se baignait, un malandrin pénétrait dans sa cabine et s'emparait d'une somme de 400 francs.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Au marché couvert.* — En vue de donner satisfaction aux ménagères, M. le maire, après consultation officieuse du Conseil municipal, a pris, à la date du 5 juin courant, un arrêté portant dans son article premier, que les produits apportés au marché couvert seront exposés et mis en vente dès leur arrivée. Si le propriétaire d'un panier, corbeille, sac, etc., contenant des fruits ou légumes, se refuse à découvrir la marchandise et à la mettre en vente dès son arrivée, il devra lui-même la porter hors du marché et de ses abords immédiats. En cas de refus, il y sera procédé d'office, sans préjudice des procès-verbaux encourus.

« L'article 2 spécifie que » les revendeurs ne pourront s'approvisionner au marché couvert qu'à partir de 8 heures, du 1er avril au 30 septembre inclus et de 9 heures, du 1er octobre au 31 mars. « D'après l'article 3 » les contraventions à cet arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois. Cette nouvelle réglementation entrera en vigueur, dès qu'elle aura été revêtue de l'approbation préfectorale.

AIX. — *Caisse d'Epargne.* — Administrateurs de service : mardi 12, M. Cyprien de Chénerilles; mercredi 13, M. Cat; jeudi 14, M. Pellissier; vendredi 15, M. Kuntzmann ; samedi 16, M. Chantnat; dimanche 17, M. Livon.

Le Sucre pour les Confitures

La répartition de juin comportera 500 grammes par personne

On avait laissé entrevoir qu'une distribution supplémentaire de trois kilos de sucre par personne serait faite en vue de la préparation des confitures : mais ce chiffre est loin de répondre à la réalité. Les stocks actuels et le soin qu'il a de ménager nos ressources, ont contraint M. Violette à réduire ses largesses.

Nous croyons savoir, en effet, que la répartition prévue pour le mois de juin comportera 500 grammes de sucre seulement, par personne. Si les disponibilités le permettent, il pourra y avoir une nouvelle répartition en juillet, mais rien n'est moins certain.

Cette distribution supplémentaire est uniquement destinée à la fabrication des confitures familiales ; de sorte qu'on sera, sans doute, amené à en exclure les personnes prenant leurs deux repas au restaurant ou vivant à l'hôtel, — à l'exception de celles qui, bien que vivant à l'hôtel, y font leur cuisine. Les célibataires pourraient bien être exclus de cette répartition supplémentaire.

La « Revue de la Plage »

C'est ce soir que sera donnée, au Casino de la Plage, la première de la revue de MM. Emile Bessière et Ferdinand Benet, qui a été luxueusement montée par M. A. Lée, directeur. L'interprétation de cette pièce locale a été confiée à une troupe hors de pair avec, en tête, l'irrésistible comique populaire Sardou, puis MM. Marbel, un compère élégant, bon comédien et chanteur agréable ; Alibert, le fin diseur des Ambassadeurs ; Mlle Lise Béraly, une jeune commère exubérante de gaieté ; Nita Savani, la troublante cigale franco-italienne ; la fantaisiste Suzanne Valty, dans ses numéros de chant et danse ; S. Darmand, une diseuse impeccable ; Magui Senn, une délicieuse ingénue à la voix prenante ; Léa Sony, charmante chanteuse à voix du Casino municipal de Nice, et une pléiade d'artistes connus sans oublier les 16 Girl's Plage et un bataillon de jolies femmes qui évolueront gaîment, sous la direction du maître de ballet réputé Marcel Cauvy, à travers les 20 tableaux de cette revue agrémentée d'une musique alerte et joyeuse. Ajoutons que les 200 costumes neufs sortent des maisons Landolf et Roize-Boyer. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer à la *Revue de la Plage*, qui sera l'attrait de la saison, le succès que nous lui souhaitons.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

« LA FAVORITE » et « PAILLASSE » A LA PLAGE

On ne saurait rêver interprétation plus sensationnelle de *La Favorite* que celle d'après-demain en matinée. On viendra en foule ovationner le merveilleux ténor Charrat, l'admirable baryton Boulogne, la belle cantatrice de l'Opéra-Comique, Mlle Jane Bourgeois et l'excellente basse Legros. En sus de ce superbe spectacle, on donnera *Paillasse*, avec une distribution remarquable : MM. Boulogne, F. Lemaire, Castrix, Mlle Delville, etc. C'est encore une salle comble en perspective.

COMMUNIQUES

OPERA-CASINO DE LA PLAGE. — Après-demain, en matinée, *La Favorite*, avec MM. Charrat, Boulogne, M. Legros et Mlle Bourgeois. *Paillasse*, avec MM. Boulogne, Lemaire, Castrix et Mlle Delville. Location ouverte 16, rue Cannebière. Tél. 6-65.

VARIETES-CASINO. — En soirée, à 8 h. 45, *La Dame de chez Maxim's* avec tous ses interprètes acclamés. Location ouverte. Tél. 9-65.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Ce soir, à 8 heures 30, début de Mlle Suzanne Vabroger, l'exquise artiste qui fera courir tout Marseille, et que l'on aura le plus grand plaisir à entendre dans ses nouveautés et créations.

ALCAZAR-CINEMA. — Ce soir, à 8 h. 30, le grand succès *Maciste Alpin*; l'Epave, nouveau programme.

CASINO DE LA PLAGE. — Ce soir, à 8 h. 45, première de la *Grande Revue de la Plage*, de Bessières et Benet; 200 costumes neufs; interprétation remarquable; décors neufs; tramways réservés pour le retour.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Les Sous-Marins ennemis en Méditerranée

Un combat entre un pirate et un vapeur américain

Le 4 juin, notre correspondant de Cette nous télégraphiait une information que la censure nous interdit de publier. Elle avait trait à un combat livré entre un sous-marin allemand et un vapeur américain, le *Silver-Shell*. Notre correspondant indiquait qu'une *vingtaine* de coups de canon avaient été échangés et que le pirate ennemi avait été coulé.

Il nous est permis aujourd'hui seulement de donner cette information que nous transmet l'agence Havas :

Paris, 7 Juin.

Un combat d'artillerie s'est engagé, le 30 mai, dans la Méditerranée entre un sous-marin et le vapeur américain Silver-Shell.

Une soixantaine *de coups de canon furent échangés, puis le sous-marin disparut brusquement.*

L'Accès des Bourses du Commerce et la Création d'un Registre du Commerce

La Chambre de Commerce s'est préoccupée des mesures à prendre pour éviter la répétition des abus de spéculation dont on s'est plaint récemment et qui revêtent en temps de guerre une gravité exceptionnelle. Mais elle s'est trouvée en présence d'une législation fort ancienne qui laisse les autorités complètement désarmées au point de vue de l'accès des bourses par les étrangers. D'autre part, le gouvernement a déposé le 17 octobre dernier un projet de loi qui a pour but d'introduire en France un « Registre du Commerce » comme il en existe dans un grand nombre de pays étrangers. Ce registre réunirait, dans une sorte de compte ouvert à chaque commerçant ou à chaque Société, toutes les mentions destinées à porter à la connaissance des tiers les faits et actes de chacun, à l'exception de ceux dont la divulgation lèserait des intérêts légitimes; il s'agit en somme d'un sorte de « cahier commercial » respectant le secret des affaires.

Sur un rapport présenté par M. Adolphe Gouin, au nom de la Commission de la Bourse, la Chambre de Commerce a adopté à l'unanimité des membres présents, ces vœux : 1° Pour approuver le projet de loi sur le Registre du Commerce, en étendant l'obligation de l'inscription à tous les intermédiaires; 2° de demander au gouvernement d'annuler immédiatement l'arrêté du 27 prairial an X et de prendre un nouvel arrêté disant que les Bourses seront seulement ouvertes aux personnes françaises et étrangères payant patente et immatriculées au Registre du Commerce; 3° de demander l'institution de Commissions administratives pour assurer la police de la Bourse et le contrôle de l'accès des locaux par la création de cartes de Bourse ou de toute autre manière.

Les Concours du Conservatoire

Classe de Flûte. — Professeur M. Sarrasin : 1er prix, Rochon Jean ; 2e prix à l'unanimité, Prulière Marcel ; 2e prix, Sabatier Paul.

Classe de hautbois. — Professeur, M. Jean : 1er prix, Lurati Joseph ; 1er accessit, Amalbert Gaston.

Classe de clarinette. — Professeur, M. Payan : 1er prix à l'unanimité, Ginouver Augustin.

Classe de trombone. — Professeur M. Gillet : 1er prix, Pilimon Raoul.

Classe de cornet. — Professeur M. Leydet : 1er prix, Minari Baptistin.

Classe de trompette. — Professeur M. Leydet : 1er prix à l'unanimité, Adriano Albert.

Classe de saxophone. — Professeur, M. Fabre : 2e prix, Vezzani Georges.

Les morceaux de lecture à vue étaient : pour la flûte de M. Georges Blue ; pour le hautbois, la clarinette et le trombone, de M. G. Magnan, chef de musique ; pour le cornet et la trompette, de M. Paul Rougnon ; et pour le saxophone, de M. Ch. Pons.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Marcel Pellenc, soldat au 6e bataillon de chasseurs, mort pour la France le 16 avril 1917.

De M. Arthur Courtois, caporal au 313e d'infanterie, tué à l'ennemi le 16 avril, à l'âge de 40 ans.

De M. Joseph Acetosa, soldat au 23e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 18 avril 1917.

De M. Auguste Borel, de Cabannes, tué à l'ennemi le 6 mai 1917, à l'âge de 24 ans.

De M. Marius Ripert, de Grans, soldat au 208e d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 32 ans.

De M. Tardieu, instituteur à Noves, caporal au 141e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 avril 1917.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de vingt-huit jours du 4 au 31 mai 1917 aura lieu le samedi 9 juin, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République n° 6, paiera les retardataires.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera les retardataires.

La perception de la rue de la Darse, 28, paiera les retardataires.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 1.751 à 2.000 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 2.501 à 4.000 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 3.501 à 4.000 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 2.251 à 2.750 du 7e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 3.501 à 4.139, du 10e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 3.501 à 4.000 du 9e canton.

Amicale des réformés n° 1

Le nombre des adhérents à l'Amicale augmente chaque jour (850 à l'heure actuelle) et pour répondre aux nombreuses demandes formulées par les sociétaires, une permanence se tiendra tous les soirs, de 6 h. 30 à 8 heures et le dimanche de 10 heures à midi, au siège, Brasserie du Chantre. Cette permanence sera chargée de transmettre aux différentes Commissions les demandes des sociétaires et de recevoirles adhésions. Le trésorier percevra les cotisations les mardis, jeudis et samedis.

Le Conseil d'administration se réunira extraordinairement dimanche 10 du courant, à 10 heures.

Pour nos prisonniers

Le Comité du Linge du Prisonnier, 76, rue de Rome, reçoit de Berlin par l'intermédiaire du bureau de Secours aux prisonniers de guerre de Berne la note suivante relative à la censure des boîtes de conserves :

« En réponse à vos lettres et télégrammes relatifs à la prétendue non-remise de conserves, le département a l'honneur de vous informer qu'il a été obligé d'établir une censure plus rigoureuse de tous les envois arrivant à l'adresse des prisonniers de guerre et étrangers ennemis. Les conserves n'ont pas été confisquées, mais délivrées sans aucune retenue au service commun d'alimentation des prisonniers de guerre. Au surplus, des mesures ont été prises récemment pour que les conserves soient délivrées aux prisonniers ; en bon état et en entier. Dès lors, les difficultés survenues sont écartées. »

Les familles peuvent donc se tranquilliser et envoyer des conserves à leurs prisonniers. Soigner l'emballage des colis. Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Comité, 76, rue de Rome.

Comité de secours aux dockers mobilisés

Voici la liste des souscriptions reçues au 30 avril 1917 :

Un chauffeur du « Natal », 5 fr.; M. Lazzarini pour équipage « Mingrélie », 24 fr.; état-major et équipage « Duc-de-Bragance », 29 fr.; collecte faite par le commandant de l' « Abda » (passagers), 83 fr. 75; état-major et équipage « Gergovia », 165 fr.; les demi-soldiers de la Maison du Marin, 5 fr.; anonyme, 2 fr.; état-major et équipage « Souirah », 121 fr. 50; M. Chambon et Cie, 20 fr.; personnel remorqueurs Cie Chambon, 43 fr. 10; collecte faite par le commandant du « Chaouia », [illegible] fr. 50; vente d'affiches, 150 fr.; personnel auxiliaire pilotage, 44 fr. 50; Corporation des pilotes, [illegible]00 fr. Total de la 9e liste, 1.564 fr. 85. Total des listes précédentes, 22.085 fr. 70. Total général, 23.650 fr. 55.

Dons et secours

Dons remis à M. le maire :

Souscription faite parmi les professeurs et chefs d'ateliers de l'Ecole pratique d'industrie de garçons pour l'Œuvre des Mutilés, 50 fr.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 7 Juin.

Communiqué de l'armée d'Orient du 6 juin :

Grande activité de l'artillerie ennemie sur la rive droite du Vardar.

L'aviation anglaise a bombardé Furka.

L'aviation française Voli et Pogradec.

Les Buts de guerre des Alliés

Intéressantes questions à la Chambre des Communes

Londres, 7 Juin.

A la Chambre des Communes, M. Ronald Mac-Neill demande si le gouvernement, vu le vote récent de la Chambre française exprimant les buts de guerre de la France, a l'intention de proposer une résolution offrant aux Communes une occasion d'exprimer leurs sympathies au sujet des buts de guerre de la France, tels qu'ils ont été formulés par la Chambre des députés. Le ministre de l'Intérieur répond : « Je vais soumettre la proposition de mon honorable ami au leader de la Chambre. »

M. Snowden demande : « Devons-nous en déduire que nos alliés sont prêts à continuer la lutte sans égard pour toute autre considération, jusqu'à ce que les objectifs soient atteints ?

(Diverses voix dans la salle) : Oui.

Le ministre de l'Intérieur. — Mon honorable ami peut considérer cette réponse comme catégorique.

Un député demande si l'on doit déduire de la note des Alliés au président Wilson qu'ils ne se proposent pas de démembrer l'Autriche-Hongrie en deux ou en trois Etats indépendants, pourvu qu'une forme de gouvernement autonome adéquate soit accordée aux Tchéco-Slovaques et autres races de l'empire.

Lord Robert Cecil répond : « La note des Alliés me semble parfaitement claire. L'objectif des Alliés est d'obtenir la libération des races mentionnées, mais ils n'ont pas défini les méthodes exactes grâce auxquelles cette libération pourra être effectuée.

Un député demande si le gouvernement entend, tout comme la France, publier tous les traités, accords et document secrets passés entre le Grande-Bretagne et la Russie.

Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères répond : « Si l'honorable député veut bien lire le discours de M. Ribot, il se rendra compte que le président du Conseil des ministres de France a fait simplement allusion aux conventions conclues et aux documents échangés avant la guerre actuelle. Une action similaire ne semble pas nécessaire pour l'Angleterre, qui est seulement liée à la Russie par la convention anglo-russe de 1907, qui a, d'ailleurs, été publiée à cette époque. »

La Bulgarie n'a pas fait de proposition de Paix séparée

Londres, 7 Juin.

A la Chambre des Communes en réponse à une question, lord Robert Cecil déclare qu'il est inexact que la Bulgarie ait fait une proposition de paix séparée.

Le Raid des Avions alliés sur la Côte belge

Amsterdam, 7 Juin.

L'*Echo Belge* publie le récit d'un témoin du bombardement de Zeebrugge et de Gand, disant que les dégâts ont été considérables, surtout à « Port-Arthur ». Quoique l'usine à gaz n'ait pas été touchée, le mont Saint-Amand et le Ledeberg ont été considérablement endommagés. La gare de Saint-Pierre et la ligne de chemin de fer ont été touchées. Un train allant à Bruges a déraillé. Lundi à une heure, onze aviateurs sont venus à nouveau et ont attaqué l'aérodrome de Saint-Denis où tout a été détruit.

Des Avions anglais bombardent un Aérodrome allemand

Londres, 7 Juin.

Un communiqué de l'Amirauté annonce :

Une de nos escadrilles d'aéroplanes a attaqué hier l'aérodrome ennemi de New-Munster à environ 24 kilomètres au sud-ouest de Blankenberghe. Un grand hangar a été touché et plusieurs bombes sont tombées aussi sur deux machines se trouvant dans l'aérodrome.

Notre escadrille a été attaquée au retour, par quatre avions ennemis, qu'elle a repoussés. Toutes nos machines sont rentrées indemnes à leur base.

Un « As » allemand tué dans un Combat aérien

Amsterdam, 7 Juin.

La *Gazette du Rhin et de Westphalie* annonce que le lieutenant aviateur Schaifer a été tué dans un combat aérien avec une escadrille anglaise à la tête de sa propre escadrille. Il avait 25 ans. Il avait abatu, dit la *Gazette*, son 30e avion.

Pour nos Poilus

Les permissions de trente jours

Paris, 7 Juin.

Une proposition de résolution tendant à faire accorder des permissions de 30 jours aux soldats du front qui n'ont pas été évacués depuis deux ans soit pour blessure, soit pour maladie, soit pour tout autre motif a été déposée par M. Brenier et un certain nombre de députés du parti socialiste.

La Réorganisation de l'Armée roumaine

Le général Berthelot, grand officier de la Légion d'honneur

Paris, 7 Juin.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur et élevé à la dignité de grand officier :

M. Berthelot, général de division, chef de la mission militaire française près les armées roumaines. Services exceptionnels rendus dans la réorganisation de l'armée roumaine.

Les Prêts d'Animaux à la Population civile

Paris, 7 Juin.

Afin de favoriser l'activité économique du pays, les prêts des animaux de l'armée, dans la zone de l'intérieur, peuvent être dorénavant consentis pour six mois dans les conditions de la circulation du 17 mars, non seulement aux agriculteurs, mais à tout particulier ou à toute collectivité utilisant des chevaux ou des mulets. Les demandes des intéressés doivent être adressées aux autorités militaires les plus rapprochées du domicile du requérant.

LA NOUVELLE VICTOIRE ANGLAISE

Importantes positions enlevées

PLUS DE 5.000 PRISONNIERS

Communiqué officiel

Paris, 7 Juin.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

La lutte d'artillerie a été assez violente au cours de la journée sur le chemin des Dames, notamment dans la région au sud de Filain. Partout ailleurs canonnade intermittente.

Communiqué anglais

7 Juin, 21 h. 30.

Nos opérations, poursuivies méthodiquement au cours de la journée, au sud d'Ypres, ont entièrement réussi. La crête Messines-Wytschaete, qui commandait depuis plus de deux ans et demi nos positions du saillant d'Ypres, a été enlevée ce matin par nos troupes.

Cette opération a fait tomber en notre pouvoir les villages de Messines et de Wytschaete, ainsi que le système de défenses avancées de l'ennemi, y compris un grand nombre de bois puissamment organisés et de localités fortifiées, sur un front d'environ quinze kilomètres, du sud de la Douve au nord du mont Sorrel.

Un peu plus tard, nos troupes ont effectué une nouvelle avance, conformément au plan d'opérations, et enlevé le village de Ottaverne, ainsi que le système de défenses-arrière de l'ennemi, à l'est de cette localité, sur un front de plus de huit kilomètres.

Une contre-attaque allemande, dirigée au cours de cette progression contre la partie de nos nouvelles positions, a été complètement brisée par nos tirs d'artillerie.

L'ennemi a subi de lourdes pertes dans les combats de la journée. Outre les autres pertes, il a laissé entre nos mains des prisonniers dont le chiffre vérifié dépassait déjà cinq mille à 4 heures 30. Il en reste beaucoup à dénombrer. Nous avons en outre capturé un certain nombre de canons, de nombreux mortiers de tranchées et mitrailleuses, dont le total n'est pas encore connu.

Hier, nos pilotes ont continué à montrer une grande activité et livré de nombreux combats aériens. Cinq formations ennemies, dont l'une comprenait plus de trente appareils, ont été attaquées et dispersées avec de fortes pertes. Neuf aéroplanes allemands ont été abattus, et au moins neuf autres contraints d'atterrir.

Communiqué belge

Le Havre, 7 Juin.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Activité de mitrailleuses et luttes de bombes au cours de la nuit.

Aujourd'hui, l'artillerie ennemie a été moins active. Nous avons tiré sur Langemarck et pris à partie des groupes d'Allemands au travail.

LA SITUATION

Paris, 8 Juin, 2 h. 15.

La journée d'aujourd'hui a été plus calme sur le front français. La seule action d'infanterie a été menée par un puissant détachement allemand qui a tenté, la nuit dernière, d'aborder nos lignes au nord-ouest de Saint-Quentin. Nos tirs de barrage ont brisé net l'élan des assaillants, qui ont dû refluer dans leurs tranchées de départ, en laissant sur le carreau un certain nombre de cadavres. Le reste de la journée, les deux artilleries ont été fort actives au chemin des Dames.

Du côté anglais, une action offensive est actuellement engagée sur le front, marquée par la crête Wytschaete-Messines, entre Ypres et Armentières. Aux premières nouvelles, nos alliés avaient enlevé, sur un front d'une quinzaine de kilomètres, les premières positions ennemies et l'avance continuait. C'est un important succès.

En effet, cette opération peut avoir des conséquences sérieuses si elle doit se développer. Car, une progression des troupes britanniques dans cette région amènerait rapidement nos alliés au niveau de Lille, et les puissantes défenses échelonnées par les Allemands entre cette ville et Cambrai seraient ainsi menacées par un mouvement débordant par le Nord.

Les Pertes allemandes sur le Front français

Témoignages de prisonniers

Paris, 7 Juin.

Les Allemands essaient en vain de cacher les terribles sacrifices qu'ils demandent en pure perte à leurs troupes. Voici, à ce propos, des témoignages, que l'on ne saurait réfuter.

Un prisonnier de la deuxième division de réserve, engagée sur le plateau de Craonne, a raconté que le 18 mai, cette division fut relevée. Elle était complètement épuisée et avait perdu 60 % de son effectif. Sept jours après, le 25 mai, elle entrait en ligne de nouveau sur le front de Verdun, après un repos de six jours seulement. Elle n'avait pu recevoir que quelques contingents prélevés hâtivement dans d'autres unités moins éprouvées.

Voici, d'autre part, une lettre, qu'un soldat allemand du 13e de réserve, fait prisonnier en Champagne, écrivait à sa fiancée, quelques jours avant sa capture : Chère Hilda, je t'envoi mes plus cordiales salutations sous un feu roulant bien. Ils sont tous fous ici, car tu ne peux te faire la moindre idée de ce qui se passe. Des régiments entiers sont massacrés, plusieurs divisions gisent sous forme de cadavres. Et on écrit encore dans les journaux que nos pertes sont faibles ! Mais on sera étonné quand on saura le nombre de morts que nous a coûté le Hocheberg (Mont-Haut). Nous ne sommes plus que vingt hommes à la compagnie ».

En l'honneur de la République chinoise

Paris, 7 Juin.

Cet après-midi a eu lieu une solennité en l'honneur de la République chinoise, organisée par la Fédération des amitiés franco-étrangères. La séance était présidée par M. Albert Métin, qui a prononcé une allocution. Puis, M. Hoo Nei Teh, ministre plénipotentiaire de Chine, a parlé au nom de son gouvernement et Mlle Tcheng, présidente de l'Association républicaine des femmes chinoises, directrice du journal l'*Education des Femmes Chinoises*, au nom des femmes de son pays.

Des conférences ont été ensuite faites par M. Edouard Chavannes, membre de l'Institut et Victor Bérard, professeur à l'Ecole des hautes études.

Le Congrès d'Agriculture coloniale

Paris, 7 Juin.

La date du Congrès d'agriculture coloniale organisé par l'Union coloniale française a été fixée au 1er mars 1918.

Le Relèvement du traitement des Fonctionnaires

Paris, 7 Juin.

M. Ceccaldi a déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à assurer à partir du 1er juin 1917 un salaire minimum de 7 francs par jour à Paris et dans le département de la Seine, de 6 fr. par jour dans les villes de plus de cent mille habitants et de 5 francs par jour dans le reste de la France à tous les agents des diverses administrations de l'Etat. Les départements et les communes devront être invités par les soins du gouvernement à accorder dans les mêmes conditions les mêmes avantages à leurs salariés.

Les Sous-Marins ennemis dans la Méditerranée

Un submersible ennemi coulé par un vapeur américain

Washington, 7 Juin.

Le département d'Etat apprend télégraphiquement que le sous-marin ennemi que l'on dit être coulé fut aperçu lorsqu'il était à une distance de 7.000 yards. Il était armé d'un canon de six pouces à l'avant et d'un autre à l'arrière, mais il n'arborait aucun pavillon.

En voyant le sous-marin le steamer américain hissa le drapeau américain et attendit dix minutes. Le steamer ralentit sa marche pour permettre au sous-marin d'arriver à portée de canon.

Le combat dura une heure et demie. Le sous-marin poursuivit le steamer à une distance de 2.300 yards et tira trente-huit coups de canon et le steamer en tira vingt-cinq. Le dernier coup, apparemment, frappa le sous-marin qui se dressa complètement hors de l'eau la poupe en l'air pendant quelques secondes, puis disparut.

Les canonniers du steamer sont d'avis que le sous-marin a été coulé. Le steamer est resté indemne.

Les journaux annoncent qu'un sous-marin a été coulé en Méditerranée, mais le nom du steamer et la date de l'exploit n'ont pas été publiés.

Un voilier argentin coulé

Paris, 7 Juin.

Le voilier argentin *Oriama* a été coulé dans la Méditerranée, le 6 juin, à l'aide de bombes par un sous-marin qui l'avait d'abord canonné. L'équipage a été sauvé par un navire français.

La Guerre sous-marine

Le mouvement des ports français

Paris, 7 Juin.

Relevé hebdomadaire des entrées et sorties des ports français pour la semaine finissant le 3 juin à minuit :

Entrées, 1.005 ; sorties, 958.

Navires de commerce français coulés par des sous-marins ou de mines : de 1.600 tonneaux brut et plus, 3 ; au-dessous de 1.600 tonneaux brut, 2.

Navires de commerce français attaqués sans succès par des sous-marins, 3.

Bateaux de pêche français coulés, 0.

L'espionnage allemand en Suède

Stockholm, 7 Juin.

Les *Dagens Nyheter* publient l'information suivante : « On croit savoir qu'une ligue d'espionnage allemande tenant les autorités maritimes allemandes au courant du départ des navires marchands suédois, existe à Malmoë, comme on en a déjà découvert une à Goteborg. On sait que l'on a cité plusieurs cas où l'espionnage organisé a donné d'excellents résultats au détriment de la navigation suédoise. Un prix de mille couronnes a été promis par un négociant de Malmoë à celui que fera découvrir un espion. »

La Suppression des Droits d'Octroi sur l'Alcool et les Boissons hygiéniques

Paris, 7 Juin.

La Commission de législation fiscale a adopté le projet de loi portant création d'un fonds commun de Contributions indirectes au profit des communes et la suppression des droits d'octroi sur l'alcool et sur les boissons hygiéniques. Elle a autorisé M. Tournan à déposer son rapport sur ce projet.

L'Affaire des Carbures

Paris, 7 Juin.

Le procureur vient de transmettre au Parquet du gouvernement militaire de Paris, le dossier de l'affaire des carbures.

On se rappelle que M. Coutant, juge d'instruction, rendit une ordonnance aux termes de laquelle sept inculpés étaient renvoyés devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'accaparements, parmi lesquels MM. de Riva, Berni et Giraud-Jordan étaient renvoyés devant la Chambre des mises en accusation, sous l'inculpation de faits de trahison avec l'ennemi.

La Chambre des mises en accusation a renvoyé les deux inculpés devant la Cour d'Assises.

L'Offensive italienne

Communiqué officiel

Rome, 7 Juin.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Le long du front du Trentin, actions normales d'artillerie et rencontres de détachements en reconnaissance.

Au cours de la nuit du 5 au 6 juin, l'ennemi a attaqué en force nos lignes dans la petite vallée du torrent de Bacher (Sexten). Il a été repoussé avec des pertes.

Sur le front des Alpes Juliennes, l'artillerie autrichienne, énergiquement contrebattue par la nôtre, s'est acharnée comme d'habitude contre Goritza et quelques autres centres habités de la plaine.

Sur le Carso également, au cours de la journée d'hier, l'activité du combat, alimenté par de nouvelles et très grandes forces ennemies amenées d'un autre théâtre de la guerre, s'est maintenue très vive. Une attaque très violente a été déclanché contre nos positions depuis la cote 247 au sud du Versic, jusqu'aux maisons de la cote 31 à l'est de Jamiano, vaillamment défendues par l'infanterie de la 61e division. La lutte acharnée, et avec des alternatives diverses, a duré presque toute la journée, mais au soir l'ennemi a été complètement rejeté et les positions sont restées solidement en notre possession.

Une autre attaque tentée de Flondar dans la direction de Sablici, a été promptement arrêtée par nos tirs avant qu'elle ait pu se développer.

Dans les différentes actions de la journée, nous avons fait 102 prisonniers, dont 4 officiers.

De hardies incursions ont été effectuées hier par deux de nos escadrilles aériennes de bombardement. L'une a remonté la vallée de l'Adige jusqu'au confluent de celui-ci avec le torrent de Noce et a bombardé efficacement les installations militaires près de Mezzo-Lombardo, au nord de Trente ; l'autre a détruit de nouveau la bifurcation de chemin de fer de San-Pietro sur la ligne de Lubiana. Tous nos avions sont rentrés indemnes.

Signé : CADORNA.

SUR LE FRONT RUSSE

Une ville bombardée par des avions allemands

Pétrograde, 7 Juin.

Des aéroplanes allemands ont jeté trois bombes sur Mohileff. Quatre habitants ont été tués.

LA RÉVOLUTION EN RUSSIE

Le ministre de la Guerre sur le front

Pétrograde, 7 Juin.

M. Kerensky, ministre de la Guerre, inspectant le font septentrional, a parcouru toute une ligne de tranchées avancées situées à 200 pas de l'ennemi et est entré dans un poste d'observation où il risquait d'être atteint par les balles de l'adversaire. Partout les troupes l'ont acclamé avec enthousiasme.

Le même jour, M. Kerensky a passé en revue les equipages de la flotte de la Baltique. Il a été l'objet d'une grande ovation.

L'incident de Cronstadt est liquidé

Pétrograde, 7 Juin.

Au cours de la séance tenue par le gouvernement provisoire le 6 juin, il a été établi que l'incident de Cronstadt est liquidé. Les ministres Tseretelli et Skobeleff ont raconté qu'on leur avait fait à Cronstadt un accueil pacifique.

Dès leur arrivée à Cronstadt, les ministres ont entamé des pourparlers avec le Comité exécutif local et ont éxigé catégoriquement une déclaration précise et définitive pour savoir si Cronstadt était disposé à se soumettre au gouvernement à l'avenir. Les pourparlers ont amené le vote d'une résolution reconnaissant que le gouvernement provisoire actuel est investi de la plénitude du nouveau pouvoir gouvernemental s'étendant sur toute la Russie révolutionnaire.

Cette reconnaissance n'exclut pas le vœu que la démocratie révolutionnaire crée une nouvelle organisation de pouvoir central, dont serait revêtu le Conseil des délégués ouvriers et soldats. Jusque-là, les lois arrêtées, promulguées par le gouvernement seront applicables à Cronstadt comme dans toutes les autres parties de la Russie.

Les tribunaux révolutionnaires

Pétrograde, 7 Juin.

Le ministre socialiste de la Justice propose la création, dans toute la Russie, de tribunaux provinciaux et régionaux pour juger les nombreux agents de l'ancien régime actuellement en prison. Ces tribunaux seront composés de trois membres des Conseils des délégués ouvriers et militaires locaux et de trois membres désignés par les autres socialistes. Ils pourront infliger des peines allant jusqu'à trois mois de prison ou l'exil.

Le projet a provoqué un débat animé au sein du Cabinet, qui n'a pas encore pris une décision.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

Genève, 7 Juin.

Le communiqué autrichien s'exprime ainsi :

THEATRE ORIENTAL. — Sur la route d'Oitoz a été étouffée, par nos feux de barrage, une faible tentative ennemie.

Sur le reste du front, par endroits, nouvelle activité de l'infanterie.

Les Grèves parisiennes

Paris, 7 Juin.

A la Bourse du Travail on considère ce soir le mouvement gréviste qui s'était produit à Paris, il y a une vingtaine de jours, comme à peu près terminé. La plupart des corporations ont obtenu gain de cause. Quelques centaines de grévistes dans la maroquinerie et les fermoirs de portemonnaie sont encore en grève.

Une Crise ministérielle en Espagne

Madrid, 7 Juin.

Les ministres se réuniront, cet après-midi en Conseil pour continuer l'étude des problèmes en cours. L'opinion unanime, dans les milieux politiques, est que le Conseil décidera de déclarer ouverte la crise qui sera annoncée officiellement demain à l'occasion d'un Conseil des ministres que doit présider le souverain.

La Révolution en Chine

Paris, 7 Juin.

Les républicains chinois ont reçu de Pékin le télégramme suivant :

Le mouvement militaire chinois ici est nettement monarchiste, il ne faut pas s'y tromper. Cette fraction minoritaire absolument germanophile tente uniquement une restauration monarchique. La soi-disant déclaration de guerre à l'Allemagne inscrite dans son programme n'est qu'un subterfuge, un faux prétexte pour gagner l'opinion des Alliés. Il importe qu'ils ne se laissent pas prendre à ce piège.

COMMUNICATIONS

Syndicat des Fabricants de chaussures et des Bottiers de la 15e région. — Les membres du Syndicat ainsi que les patrons cordonniers sont priés d'assister à la réunion de la corporation qui aura lieu ce soir, 8 juin, à 6 heures 30 du soir, 10, cours Belsunce, au 1er, Café Phocéens. Ordre du jour : Compte rendu de la délégation à Paris; question de la vie chère, satisfaction immédiate à donner aux ouvriers et ouvrières des usines et ateliers de chaussures. — Le président, *B. Garibaldi.*

Dotation de la Jeunesse de France. — Demain, de 9 à 11 heures du matin, maison de la Mutualité, cotisations, admissions, liquidations des dots.

Ligue des propriétaires de Marseille. — Samedi 10 juin, à 5 heures après-midi, réunion du Conseil au siège, 18, rue Haxo : Questions importantes, présence recommandée.

Comité de secours de Saint-Just. — Le Comité de secours invite ses membres et bienfaiteurs à assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche à 6 h. 30 du soir, au siège Bar Moustier. Ordre du jour : Compte rendu financier et distributions de secours aux orphelins de la guerre du quartier.

Syndicat des métaux. (Section de la fonderie). — Les camarades sont priés de nommer deux délégués par fonderie pour assister à la réunion du Conseil qui aura lieu dimanche, à 9 heures, salle 18, très urgent.

Tailleurs d'habits. — Les tailleurs à la journée, appréceurs pour hommes et pour dames, syndiqués et non syndiqués, sont convoqués à la réunion dimanche, à 9 h. 30 du matin, Bourse du Travail, salle 19. Ordre du jour : vie chère, semaine anglaise. Présence indispensable.

ON RÉCOLTE CE QU'ON SÈME.
Quand on prend des
Pilules Pink
ON RÉCOLTE LA SANTÉ

La Société Marseillaise de Houilles et Agglomérés
Etabts SAVON Frères et Cie
Livre à domicile, à partir de 50 kilos, du
CHARBON de BOIS recriblé
en sacs plombés de 25 kilos
Bureaux de command. : 25, r. République ; 2, r. Noailles ; 4, r. Fontange

EAU LES PÂTE
VÉRITABLES DENTIFRICES DE
BOTOT
SONT LES PLUS FINS ET LES PLUS HYGIÈNIQUES
Exigez la Signature :
POUDRE SAVON

JEUNES FILLES — JEUNES GENS
Améliorez votre situation en apprenant la Comptabilité, la Sténo-Dactylo, etc., aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU, les mieux organisés. Leçons particulières. Prix à forfait. Facilités de paiement. Diplômes. Demander le programme gratuit à la succursale de Marseille, 15, allées de Meilhan.

Bulletin Financier

Paris, 7 juin. — Nos rentes se présentent irrégulières. Les valeurs espagnoles sont très fermes ainsi que les groupes caoutchoutier et cuprifère. Quant au groupe russe, il ne varie pas sensiblement. Le mouvement des ventes de fonds et de valeurs des pays alliés et neutres a pris en ces dernières semaines une nouvelle extension, mais tous les vendeurs se rendent compte que ces ventes doivent être effectuées sur les places étrangères par l'intermédiaire de la Banque de France afin d'exercer une action efficace sur l'amélioration de notre change. Lorsqu'elles ont été réalisées aux meilleures conditions possibles, la banque verse aux vendeurs le produit de leur vente en monnaie française en y ajoutant les bénéfices du change. Pour employer les fonds ainsi encaissés d'une manière plus fructueuse et très sûre, les vendeurs des titres étrangers semblent devoir naturellement porter leur choix sur les valeurs du Trésor français et sur les rentes françaises. Les bons de la Défense Nationale dont l'intérêt est payé d'avance leur offrent maintes combinaisons avantageuses. Les obligations 5 % de la Défense Nationale, dont l'intérêt est également payé d'avance et qui sont remboursables de 1920 à 1925, présentent des emplois de plus longue durée. Enfin des placements définitifs peuvent être effectués en rentes françaises 3 % et 5 % dont le revenu est très rémunérateur et qui permettent d'entrevoir une hausse importante dans un avenir prochain. La vente des titres des pays alliés ou neutres et le remploi des fonds qui en proviennent en valeurs du Trésor français ou en rentes françaises font contribuer le vendeur de ces titres à quatre résultats intéressants : accroissement sensible de son revenu; détente de notre change sur un grand nombre de places étrangères; amélioration de notre crédit; ressources nouvelles pour la défense du pays.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. Henri Fulconis et Mme Eléonore Fulconis remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de **M. Antoine FULCONIS**, leur fils et frère bien-aimé, et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour la sortie de deuil, demain samedi, 9 juin, à 9 heures, en l'église de la Trinité (La Palud).

AVIS DE MESSE

La messe de sortie de deuil de **M. LOMBARD Henri**, tué au front, sera dite samedi, à 11 heures, en l'église Saint-Joseph, rue Paradis.

REMERCIEMENTS (Pertuis)

Mme Barré ; Mme Berthier, directrice de l'Ecole Pratique de Cherbourg, et Dosmond, professeur au Lycée de Tournon, adressent leurs plus vifs remerciements à la population de Pertuis et aux personnes qui ont bien voulu leur prêter leur concours pendant les jours douloureux qu'elles ont vécu ici. Elles garderont un souvenir ému et reconnaissant des manifestations de sympathie qui ont précédé et suivi le décès de Mlle **BARRE**, professeur agrégé au Lycée d'Alger, leur fille et leur amie.

AVIS DE DECES (Marseille-Gardanne)

Mme veuve Car et son fils Marcel Car ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille et sœur Mlle **Blanche CAR**, décédée à l'âge de 20 ans, le 6 juin 1917. Les obsèques auront lieu à Marseille, rue Pastoret, 1, le 8 juin, à 10 heures et demie du matin ; à Gardanne, à 5 heures et demie du soir.

AVIS DE DECES

Mme Lieutaud, née Pierredon ; M. Lieutaud, directeur d'école ; M. Paul Lieutaud, canonnier au 7e d'artillerie ; M. et Mme Paul Floris, née Roussy, et leurs enfants ; M. et Mme Aug. Arbousset, née Redarès, et leur fils ; Mme veuve Lieutaud ; les familles Lieutaud, Maurin, Benoit et Gouirand, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme PIERREDON, née FLORIS,

Directrice de l'école publique de Montolivet

leur mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée. Les obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi, 8 juin, à 5 heures et demie, rue Saint-Vincent-de-Paul, 12.

L'**Union des Institutrices et Instituteurs a** le regret de faire part à ses membres du décès de Mme **PIERREDON**, institutrice à Montolivet, dont les obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi, à 5 heures et demie, école de filles de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Le personnel de l'**Enseignement primaire public des Bouches-du-Rhône** a le regret de faire part du décès de **M. TARDIEU**, instituteur à Noves, caporal au 141e de ligne mort pour la Patrie le 23 avril 1917.

Société Anonyme de Transports Réunis

Société Anonyme au capital de 130.000 fr.
Siège social : à SALON (Bouches-du-Rhône) boulevard de la République, 19

Messieurs les Actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le jeudi, 28 juin 1917, à 10 heures du matin, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'administration et du Commissaire des comptes sur l'exercice 1916 ; approbation des comptes ;

2° Nomination du Commissaire des comptes pour l'exercice 1917 et fixation de sa rémunération ;

3° Renouvellement du Conseil d'administration ; fixation de la valeur des jetons de présence ;

4° Autorisations aux administrateurs prescrites par la loi du 27 juillet 1867, art. 40.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **52 fr.**

A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37. MARSEILLE

AVIGNON. TOULON. CETTE. BEZIERS MONTPELLIER. SAINT-ETIENNE. GRENOBLE

L'AIR PUR DANS LES PINS !

On morcelle une partie DE LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessailhan), située **derrière l'Eglise de Mazargues, au milieu des pins,** air pur, panorama superbe sur la mer et la ville, terrain sec, à 10 minutes du tramway (terminus, à droite). Paiement : 200 fr. à la prise de possession du terrain, le solde 10 francs par mois. S'adresser cours Lieutaud, 118, au 1er étage.

Pilules GIP Toniques Reconstituantes

du Sang et du Système nerveux

3 F. le flac. de 100 Pil. (4 par jour)

64, Boul^d Port-Royal, Paris. — *Franco par poste.*

VÉRITABLE TISANE DES TREIZE PAQUETS

du PERE Blaize

CONTRE TOUS LES VICES DU SANG ET L'IRRITATION

Prix 0.75 le paquet ; par poste 1.05

Maison BLAIZE PERE, 4 a, r. Méolan
Le second magasin (par la rue de Rome)
Ne pas se tromper

REFUSER LES IMITATIONS

ETAT-CIVIL

L'état civil de Marseille a enregistré, dans la journée d'hier, 21 naissances, dont 8 illégitimes, et 22 décès, dont 2 d'enfants.

Bourse de Marseille du 7 Juin

3 % au porteur, 61; coupures de 100 fr., 61; de 300 fr., 60 95. — 5 % 1915-1916, 87 70; coupures de 200 fr. et au-dessus, 87 50. — Obligation Tunisienne 3 % 1892, 327. — Espagne Extérieure 4 %, coupures de 160 pesetas, 106 75. — Russie 5 % 1906, 75 50; 4 1/2 % 1909, 65. — Panama, 103 25. — P.-L.-M., 997. — Mines de Graissessac, 580. — Raffineries Say, 495. — Banque Impériale Ottomane, 450. — Ville de Paris 1865, 540; 1894-1896, 256; 1898, 314; 1910 3 % quarts, 70; 1912, 231. — Foncières 1879, 464. — Communales 1880, 460. — Foncières 1883, 329 50. — Foncières 1885, 328. — Foncières 1903, 372. — Communales 1912, 192. — Foncières 1913, 390. — Crédit Foncier 1917, 328; 240 fr. non versés, 303 50. — P.-L.-M. 3 %, 324. — Cyprien Fabre et Cie, 1080. — Fraissinet et Cie, 800. — Messageries Maritimes, 169. — Transatlantique ordinaire, 296. — Transports Maritimes, 1130. — Charbonnages des Bouches-du-Rhône, 610. — Raffineries de la Méditerranée, 1200. — Saint-Louis, 1660. — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, 557. — Verminck C.-A. et Cie, 167. — Enfida, 905. — Brasseries de la Méditerranée, 370. — Chantiers et Ateliers de Provence, 933. — Ciments Romain Boyer, 126. — Docks libres et Magasins généraux de Marseille, 240. — Extrême-Orient, 485. — Fournier L.-Félix et Cie, 260. — Glycérines, 465. — Produits Chimiques du Midi, 740. — Compagnie des Vignobles de la Méditerranée, 75. — Docks et Entrepôts de Marseille, 341. — Messageries Maritimes, 310. — Electricité de Marseille, 401. — Japon 4 % 1910, 85. — Société Marseillaise, 250 fr. payés, 575; 125 fr. payés, 582.

Bulletin Commercial du 7 Juin

GRAINES ET LEGUMES SECS. — Haricots cagneux d'Espagne, nouvelle récolte, 193 fr. ; haricots japonais Dolfugus, 189 fr.; pois-chiches moyens, Maroc, 100 fr.; gros pois-chiches, Maroc, 104 fr. ; pois-chiches petits, Maroc, 96 fr. ; lentilles d'Egypte, nettoyées, 130 fr. ; lentilles des Indes, nettoyées, nouvelle récolte, 147 fr. ; alpistes Maroc (entrepôt), 58 fr. ; fèvettes cassées, 112 fr. ; chenevis de Mandchourie, disponible, 90 fr. 50.

GRAINS GROSSIERS. — Caroubes Algérie, 29 fr. les 100 kilos, logés.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS. — Cerises, de 60 à 70 fr. les 100 kilos ; pommes de terre, de 30 à 40 fr. les 100 kilos.

JUBOL

seule médication rationnelle de l'intestin

L'OPINION MEDICALE :

« Il suffit au malade d'avaler chaque soir sans les croquer de un à trois comprimés de Jubol pendant quelques semaines pour se débarrasser rapidement de toute constipation. Pour un hémorroïdaire, la chose n'a pas de prix. D'ailleurs les hémorroïdes sont à ce point une affection fréquente que, parmi les médecins qui liront ces lignes, il n'en est pas un seul qui ne soit à même de vérifier par lui-même et maintes fois l'exactitude de ce qui précède chez ces malades. »

Prof^r Paul SUARD, Ancien prof^r agrégé aux Ecoles de Médecine navales, Ancien Médecin des Hôpitaux.

Constipation Entérite Hémorroïdes Dyspepsie Migraine

Etabl^ts Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris. La boîte fco 5 fr. 30, les 4 fco 20 fr. Envoi sur le front.

« J'atteste que le JUBOL possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade. »

Dr HENRIQUE DE SA, Membre de l'Académie de Médecine à Rio-de-Janeiro.

Pagéol

Energique antiseptique urinaire

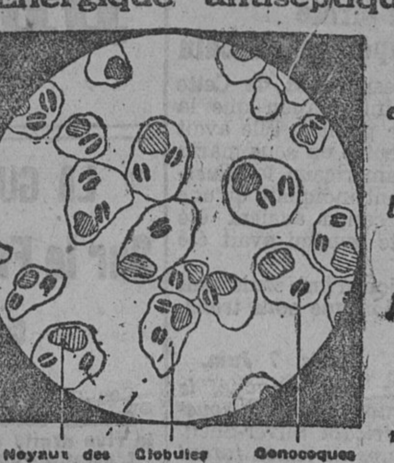

Goutte de pus vue au microscope

Guérit vite et radicalement
Supprime les douleurs de la miction
Evite toute complication

Communication à l'Académie de Médecine du 3 décembre 1912.

L'OPINION MÉDICALE :

« Il suffit donc pour seul et unique traitement par la nouvelle méthode, de prendre, au début de chaque repas, jusqu'à complète guérison, de 15 à 20 capsules de Pagéol dans les 24 heures : quantités qui s'abaissent des deux tiers dans les états chroniques. Les résultats ne se font pas attendre, ils sont tels que, vraiment, il serait bien difficile de vouloir exiger davantage, et qu'il paraît tout à fait impossible de pouvoir véritablement faire mieux. »

Dr HENRY LABONNE, Ancien Interne des hôpitaux de Paris, Licencié ès-Sciences, Médecin spécialiste

Etabl. Chatelain, 2, rue Valenciennes, et toutes Phies.
La 1/2 boîte, franco 6 fr. 60 ; la grande boîte, franco 11 fr.

Etude de Me Charles SIGNORET, avoué, 55, rue Paradis, Marseille.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au Palais de Justice, à Marseille, le vendredi quinze juin, à dix heures du matin, en la salle des criées, de :

1° **UN LOT DE TERRAIN,** sis à Marseille, rue Clotilde, 21. Contenance, 400 m. carrés environ. Rendement brut, 400 francs.
Mise à prix...... 4.000 fr.

2° **UN LOT DE TERRAIN,** sis à Marseille, rue Saint-Lambert, angle rue Crinas. Contenance 1.400 m. carrés environ. Rendement brut, 1.200 francs.
Mise à prix...... 12.000 fr.

3° **UN LOT DE TERRAIN,** dénommé A, compris entre le boulevard de la Corderie et la rue du Fort, le chemin de ronde sous le fort et l'axe de la rue Crinas prolongée au delà de l'impasse Crinas.
Contenance 10.200 m. environ.
Mise à prix...... 150.000 fr.

4° **UN LOT DE TERRAIN,** dénommé B, compris entre l'avenue Pasteur, les anciens lits militaires, le chemin de ronde, l'axe de la rue Crinas prolongée et l'axe de la rue Girardin prolongée.
Contenance 8.200 m. environ.
Mise à prix...... 100.000 fr.

5° **UN LOT DE TERRAIN,** dénommé C, ayant cinquante mètres de façade sur l'avenue Pasteur, compris entre cette avenue, l'axe de la rue Girardin prolongée, l'axe de la rue Crinas prolongée et une parallèle à l'axe de la rue Girardin prolongée allant de l'avenue Pasteur à l'axe de la rue Crinas prolongée.
Contenance 4.400 m. environ.
Mise à prix...... 50.000 fr.

6° **UN LOT DE TERRAIN,** dénommé D, formant l'angle boulevard de la Corderie, place du Quatre-Septembre et avenue Pasteur, compris entre l'axe de la rue Crinas prolongée, le lot C, l'avenue Pasteur, la place du Quatre-Septembre, le boulevard de la Corderie et les immeubles existant sur le dit boulevard.
Contenance 4.200 m. environ.
Mise à prix...... 100.000 fr.

7° **UN LOT DE TERRAIN,** formant triangle, rue du Coteau, près l'angle de la rue du Fort, contigu à l'immeuble Joyeuse.
Contenance 200 m. environ.
Rendement brut actuel, 160 fr.
Mise à prix........ 100 fr.

8° **DEUX IMMEUBLES,** sis à Marseille, rue Paradis, 253 et 255.
Rendement brut, 16.800 fr.
Mise à prix...... 165.000 fr.

9° **UN IMMEUBLE,** sis à Marseille, rue Charras, 24.
Rendement brut, 8.000 fr.
Mise à prix...... 75.000 fr.

10° **UN IMMEUBLE,** sis à Marseille, rue Goudard, 37.
Rendement brut, 1.760 fr.
Mise à prix...... 20.000 fr.

11° **UN IMMEUBLE,** sis à Marseille, rue George, 9.
Rendement brut, 2.225 fr.
Mise à prix...... 20.000 fr.

Clause d'ablotissement

Les lots A, B, C et D, de l'avenue Pasteur et du boulevard de la Corderie, seront exposés en vente d'abord séparément, puis en ablotissement d'abord les lots A et D, ensuite A, D, C, et enfin le tout soit A, D, C, B.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'avoué soussigné poursuivant la vente, 55, rue Paradis, ou à Me Teisseire, avoué, rue Arměny, 11 A, et Me E. Rousset, avoué, rue Grignan, 21, ou consulter au greffe le cahier des charges.

Signé : Charles SIGNORET, avoué.

COMMUNIANTS ! PHOTO-MIDGET

38, rue Saint-Ferréol
Offre une superbe prime

OUVRIERS tôliers, chaudronniers, fumistes et monteurs pour chauffage central sont demandés Soc. Anon. des Etablissements Fascio et Sauvaire, 78, rue Cherchell.

ON DEMANDE des démarcheurs pour le placement de valeurs à lots (vaste publicité à l'appui), préférence mutilé d'un bras, fortes remises immédiates, références exigées. **CREDIT FAMILIAL ALGERIEN, 10, rue d'Isly, ALGER,** 17e année, seul établissement consentant les ventes à crédit autorisées par la loi spéciale du 12 mars 1900 et rigoureusement controlées. Plus de 150.000 souscripteurs dans le monde entier.

POILUS ! Nous envoyons gratis le journal anti-cafard l' « Avenir », à Saint-Antoine, Marseille (Bouches-du-Rhône).

ON DEMANDE un bon ouvrier cercleur et un bon ouvrier pour la table. S'adr. Savonnerie Allatini, Vieille-Chapelle.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après** la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

1er AVIS Le magasin vins-huiles-savons, sis 2, rue Moulet, est vendu à personne désignée dans l'acte. Oppositions chez M. Salvarelli, rue des Treize-Escaliers, 10.

1er AVIS Par acte s/seing privé, le bar Séraphin, situé rue de la Fare, 4, et appartenant à M. Toye Séraphin, est vendu à Mme Augusta Rosetti. Opp. au dit bar.

A VENDRE

Chambre, salle à manger, tous styles, prix sacrifié, rue du Lycée, 5, au 1er.

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU.

Guérison la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** *(40 ans de succès).* **Consultations gratuites,** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

SULFATAGES

BOUILLIE ROUCH FRÈRES
LA CUVE
SULFATE DE CUIVRE
Livraison immédiate
ROUCH Frères, 5, rue de l'Orient, Toulouse

ASTHME

la Poudre et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les plus violents accès d'Asthme, d'Oppression ou d'Etouffement, Toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine 2 fr. 10 la boîte expédiée franco contre mandat adressé à Gastinel pharmacien, 94, Rue de la République, 94, à Marseille.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Ph^ie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

MALADIES SECRÈTES de la peau, des poumons **Clinique : Ph^ie bd National, 3** Consultations. On ne paie que les remèdes.

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. **MAISTRE, place Préfecture 1 MARSEILLE**

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage. 2, rue Eglise-Saint-Michel.

SAGE-FEMME

BASSAS-CAILLOL, 4, boulevard Madeleine
Consult. t. l. j., t. heure, soins, prend pens., prix mod., place enf. sans formal., **conseils grat.**

BICYCLETTE DAME, marque Peugeot, état neuf, à vendre. S'adresser Richaud, Rive-Verte, Octroi de Saint-André.

ON DESIRE acheter d'occasion petite selle d'enfant pour âne. Faire offre Richaud, Rive-Verte, Octroi de Saint-André.

AIDE-COMPTABLE, on dem. dame act., très au courant t. trav. bureau, 130 fr. p. m. Ecr. ind. âge. Tr. s. réf. Inut. si p. tr. cap. L. Bernard, p. r. Saint-Ferréol.

BONNE PLACE. On dem. bonne à t. faire, connais. cuisine, p. 3 personnes, bien traitée, bonne nourriture, 45 fr. p. mois et suppléments. Ecr. av. très sér. référ. ou inutile, L. Bernard, p. rest. Trois-Mages.

COMPTABLE, au courant méthodes modernes, est demandé de suite. Ecrire en indiquant références à M. Chaudon, poste restante Marseille-Capucines.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR d'AGE.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

Exiger ce portrait

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. **Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles. Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.**

Le flacon, 4 fr. dans toutes les Pharmacies ; 4 fr. 60 franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat-poste de **12 fr.** adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER,** à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

LOUVRE · DENTAIRE

1, RUE COLBERT, 1 — MARSEILLE
Restaurations buccales et faciales
Redressements des dents. Appareils et Dentiers de t^s systèmes. Extractions s. douleur.

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :
Le Mardi soir avant 5 heures pour paraître le Mercredi ;
Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : 2 lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME avec sa fillette demande place bonne à tout faire, irait à la campagne. Ecr. A. Paulien, poste restante, Capucines.

JEUNE HOMME, sérieux, 18 ans, demande place pour mener petit camion pour livraisons. Ecr. Djidi Lassine, boulevard Bouès, 13 (Belle-de-Mai).

OUVRIER CORDONNIER demande travail en chambre, neuf et rép., Martin Alphonse, 16, rue Thubaneau, ou bar Mérin.

COMPTABLE disp. 2 h. le soir, tiend. comptabilité. S'adr. Guinde, 23, boulevard du Jardin-Zoologique.

COUPEUR DE TIGES désire emploi dans magasin de commande. Ecrire Isidore Félin, rue Vierge-de-la-Garde, 5, au 1er.

OFFRES D'EMPLOIS

TOURNEURS, AJUSTEURS et ouvriers décolleteurs, demandés, haute paie, capables, références exigées, Plantevin et Cie, 41 B, rue Ferrari, Marseille.

ON DEMANDE mineurs, manœuvres lignite et pierre. Travaux régie et prix faits. Mine de lignite, Nans (Var).

CHARRON est demandé chez MM. Carles frères, carrossiers à Toulon.

ON DEMANDE bonne d'enfants expérimentée faisant service de table, sérieuses références. S'adresser tous les jours à l'Œuvre, rue Sainte-Philomène, 105.

DEMANDE apprenti dégrossi pour réparations auto. Garage, 5, place des Hommes.

ON DEMANDE une demi-ouvrière tailleuse et de bonnes apprenties dégrossies, 58, rue Breteuil, au 2e.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières corsagières et bien rétribuées, travail assuré, rue de Village, 31, au 1er.

OUVRIERS menuisiers sont demandés rue Glandevès, 19.

MECANICIENNES sont demandées pour vareuses kaki, façon trois francs, travail assuré toute l'année, 70, rue Saint-Ferréol, 3e étage.

ON DEMANDE jeune fille, Adam, 15, rue Noailles.

ON DEMANDE jeune homme magasin et courses. Alimentation Générale, 2, rue Dieudé.

ON DEMANDE des apprenties dégrossies tailleuses, payées de suite, chez Mlle Panico, 114, boulevard Notre-Dame, 3e étage.

FINISSEUSES chemises sont demandées, travail bien payé, chemiserie, 11, rue Paradis.

ON DEMANDE des demi-ouvrières couturières. Paret, Corniche 259, Marseille.

ON DEMANDE une bonne à tout faire, allées des Capucines, 31.

ON DEMANDE un apprenti charcutier rue de la Grande-Armée, 12, Marseille.

ON DEMANDE ouvrières pour machines à tricoter, bien payées, ayant travaillé, fabrique de chaussettes Jourdan, 17, boulevard de Maillane (Rouet).

LAVEUSE demandée, bains Athéniens, rue de la Palud, 73.

ON DEMANDE chez M. Cassagne, 1, place des Hommes, un jeune garçon de 13 à 15 ans pour courses.

ON DEMANDE des ouvrières cartonnières pour travail à faire chez soi, bien payé, 13, rue de la Paix, au 1er.

ON DEMANDE une apprentie cartonnière présentée par ses parents, 13, rue de la Paix, au 1er étage.

ON DEMANDE une bonne culottière et une bonne giletière, maison Tuccory-Plazanet, 45, rue Vacon.

ON DEMANDE ouvrière couturière, 21, rue Longue-des-Capucins, au 2e.

ON DEMANDE de suite une bonne ouvrière repasseuse, 5, rue du Petit-Saint-Jean, magasin.

ON DEMANDE aux bains du Château, plage du Prado, une bonne à tout faire connaissant la cuisine, une laveuse, très pressé.

ON DEMANDE des coupeurs, doubleurs, piqueuses et une ponceuse pour chaussures, ch. Hyacinthe Augusto, 2, rue Louis-Astouin.

ON DEMANDE ouvriers et demi-ouvriers ébénistes ou menuisiers, 0 fr. 90 l'heure, traverse de l'Olivier, 82.

ON DEMANDE pour courses employé 13 ans, présenté par parents, rue Adolphe-Thiers, marchand de vins.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse et une apprentie, 204, rue Paradis.

COIFFEUSE bien payée sachant faire ondulation Marcel est demandée, salon Au Régent, 16, rue du Jeune-Anacharsis.

BONNE ouvrière casquetière et garçon pour courses, demandés, 14, place des Hommes, au 2e.

ON DEMANDE mécanicienne chaussure militaire, rue Petit-Saint-Jean, 31, 5.

ON DEMANDE un bon pompier, une pantalonnière. Pontié, rue Dieudé, 39.

ON DEMANDE une ouvrière repasseuse 2 ou 3 jours par semaine et une bonne demi-ouvrière, rue Hoche, 1, Saint-Lazare, au magasin.

ON DEMANDE une jeune fille et un jeune homme de 13 à 15 ans chez Moreau, rue Haxo, 10.

ON DEMANDE ouvrières et demi-ouvrières tailleuses chez Mme Escoffier, 1, rue Grignan. Très pressé.

ON DEMANDE jeune employé drapier ou confection, ouvrières et ouvriers pour vareuse en coutil mesure et confection, payées de 4 à 8 fr. On demande des culottières, mesure et confection, 9, rue Cannebière, Maison Modèle.

ON DEMANDE des employés au Caïffa, place du Marché Neuf, Arles.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 9-29). — On demande : un garçon de ferme sachant faucher et labourer pour La Bréole (Basses-Alpes) ; des ouvriers mineurs pour La Valette (Gard) ; un bon ajusteur-tourneur connaissant camion-auto ; un tourneur sur métaux (technicien) ; un bon forgeron-charron ; un établisseur et un tireur de devant (scierie) ; des menuisiers et toupilleurs machinistes ; des cordonniers ; des jeunes frappeurs ; des manœuvres ; un appiéceur pour vareuses militaires ; un ouvrier tailleur pour vestons sur mesure (très capable) ; un demi-tailleur ou apprenti dégrossi ; des ouvriers peintres en lettres et en bâtiment ; un bon demi-plombier ; un ouvrier matelassier ; un homme sachant traire et faucher ; un demi-relieur papetier ; un ouvrier tapissier-matelassier ; un teinturier-dégraisseur ; des ouvriers et demi-graveurs ; des surveillants-infirmiers (Français) ; un valet de chambre ; un plongeur-officier ; un plongeur ; des ouvriers tonneliers-rabatteurs (travail aux pièces) ; un jeune livreur ; des jeunes gens comme grooms ; des apprentis : plombiers, serrurier, menuisier dégrossi ; bourrelier-sellier ; imprimeurs ; chaudronnier en cuivre ; pâtissier, libraire, lithographe dégrossi ; des jeunes gens pour courses, une ouvrière repasseuse ; une ouvrière et une aprentie dégrossie coiffeuses ; une apprentie commise en chaussures ; des ouvrières lingères et demi ouvrières brodeuses ; une ouvrière et une demi et apprentie tailleuses. — S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie. — On est prié d'apporter livrets, certificats ou pièces d'identité.

LEÇONS

APPRENEZ LE COMMERCE comptabilité, correspondance, calligraphie, anglais, sténo-dactylo, cours d'entraînement examen en juillet, prix, médailles, diplômes, etc. Placement gratuit. Cours par correspond. Concours élèves offic., banque, pes.-jurés, postes et télégraphes, ponts et chaussées, Institut Commercial Colbert. Fondé en 1900, rue des Feuillants, 6. Ouvert toute l'année. Heures spéciales pour cours réservés aux jeunes filles.

COUPE ET COUTURE
Ecole Bonniol-Gassier
dirigée par dame dipl.
ex-profes. aux écoles de coupe de Paris
Délivre diplôme fin d'études
8, rue d'Arcole

HOTELS RECOMMANDES

L'ETABLISSEMENT THERMAL DE CAMOINS-LES-BAINS, dont les **eaux sulfureuses calciques naturelles** sont garanties sans mélange, offre à tous les rhumatisants, arthritiques, eczémateux et blessés de la guerre (plaies, contusions, suites de fractures), l'avantage de se guérir, à peu de frais, sans quitter Marseille. Tramways, gare Noailles, 15 centimes.

PROPRIETES

TERRAIN à vendre 2.400 mètres entre Allauch et la Pounche. S'adr. chez Michel, entrepreneur maçon, Plan-de-Cuques.

LOCATIONS

CHAMBRE indép. 18 fr. campagne arrêt tram. Ecr. Mme Seguin, boulevard Jourdan, Sainte-Marthe.

DESIRE louer imméd. prox. centre app. 3 ou 4 pièces vides, 3 à 400 fr., paie un an d'avance. Ecrire Bellot, rue Pyramide, 8.

PERSONNE sérieuse cherche chamb. meub. facilité cuisine centre. Ecrire Pourrière, rue des Minimes, 19.

ON DEMANDE à louer dans campagne, pour saison, ou bord de mer, 2 ou 3 pièces meublées. Faire offre M. Bertrand, 3, rue de la Grande-Armée, Marseille.

ON DESIRE louer petite campagne de quatre pièces, meublées de préférence. Faire offre 13, rue de la Paix, au 1er.

APPARTEMENT de 4 ou 5 pièces est demandé de suite, pour ménage sérieux de trois personnes. S'adr. ou écr. M. Bernardi, rue d'Endoume, 227, modes.

FONDS DE COMMERCE

PETITE EPICERIE à vendre cause santé. S'adresser 3, rue Magenta (magasin).

A CEDER pour cause santé hôtel pension de famille, bien achalandé situé au Plan d'Aups (Var), près Sainte-Baume. Affaire exceptionnelle. Séjour d'été idéal, très ombragé. S'adresser ou écrire S. B., boulevard Mérentié, 21, au 4e.

BAR jeux de boules, à vendre, cause départ, exc. affaire, quartier pop. S'adr. Viani, 6, rue Jacquand.

CREMERIE DEGUSTATION bord de mer, recette 150 fr. par jour minimum. Beau logement, belle installation. A céder cause maladie.

AUTRE centre, 20 fr. net par jour, loyer 650 fr., à traiter de suite.

HUILES-ALIMENTATION, centre, recette 200 fr. par jour, très belle installation, cède cause mobilis.

DESSINS ET BRODERIES, 3.600 fr. net par an, loyer 500 fr., belle affaire de tout repos. Voir *Tonnot, 31, rue Montgrand.*

OCCASIONS

A VENDRE chambre et salle à manger, rue Rouvière, 4, au 1er.

CARTES POSTALES 100 spl. brom. mat viré, fantais. ou milit. f. 5.50, dépareil. f. 4.50, vues guer. f. 3 ; collage, gélat. rizal. toile peint. papier envel. 20 cartes et 1 brodée f. 1.50. Aivazidi, 36, rue Pastourelle, Paris.

MACHINES A COUDRE pour confection à canette centrale, vente, achat, r. Vincent, 98.

ON ACHETE bijoux or, brillants et pierres fines, 25, rue de la République.

TUSSOR tout soie 3 fr. 50 à 4 fr. le mètre. Mercier, 12, rue des Dominicaines.

MACHINES à coudre Singer à bureau, fermée et autres, grosses et petites, état neuf, riches occasions, rue de Village, 35, magasin.

PHONOGRAPHE Pathé d'occasion est demandé. Ecrire Rayne fils, huiles, rue Papassaudi, 10, Aix.

MACHINES à coudre depuis 25 fr. et autres pour confection, 43, Grand'Rue, 2e ét.

MACHINE à coudre à vendre 15, rue Belsunce, 2e étage.

BAIGNOIRE zinc, 130 de long, avec boudin, à tête et fond en bois, 80 fr., rue des Clairistes, 14.

AGENCEMENT à vendre, état neuf. S'adresser Grand'Rue, 14.

MARCHAND DE MEUBLES ayant acheté vieux meubles, 6, traverse Cascade, Endoume, est prié donner son adresse bureau du *Petit Provençal,* pour acheteur.

CAPITAUX

ON DEMANDE ASSOCIE pour industrie de rapports, pouvant travailler Défense Nationale. Rien des agences. Ecrire 65, Grand'Rue, Pienan, Marseille.

ANIMAUX

LAPINS de race : géants, à fourrures, bons reproducteurs, normands, béliers noirs, bleus, argentés, tous les âges depuis sevrage, prix de la viande, 43, rue Sainte, magasin.

A VENDRE bas prix, attelage âne, bicyclettes, voit. livraison, poulaillers, élevage, 6, traverse Le Mée, Mazargues, le matin.

A VENDRE cheval de trait, tomberau, 6 palans, état neuf. S'adresser M. Cattier, rue Cavaignac, 45.

JOLI CHEVAL moyen à vendre, chemin de Sainte-Marthe, 56, bar Prat, coin boulevard Guigou.

PERDU petite chienne policière, couleur beige. Rapporter bonne récompense, 7, rue des Chartreux.

SUIS ACHETEUR chienne policière, de 1 à 3 mois. Présenter à M. Bordel, 140, boulevard Boisson.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence, par journal *Le Réveil,* 6 *bis,* rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

MONSIEUR, 45 ans, veuf, sans enfant, établi, épouserait veuve sans enfant, avec avoir ou bien jeune fille sérieuse, sans fortune. Ecrire poste restante, Capucines, à M. Cayol Lazare.

HOMME 58 ou 59 ans, désire union dame ou veuve 40 ou 50 ans, ay. maison ou campagne pour élevage ou autre. Ecrire rue Maurice-Massias, 16, Saint-Gabriel, Mme Pellegrin Margherite.

MARIAGE, femme d'intérieur, 30 ans, très bonne éducation, spirituelle et jolie, désire s'unir à fonctionnaire ou propriétaire en vignoble, de préférence d'Avignon ou environs. Chauvin, à l'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

AVIS DIVERS

ALIMENTATION

BUVEZ à tous vos repas l'eau minérale naturelle *Source Parot* déclarée d'intérêt public.

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille, fournisseur de l'armée.

A VENDRE canot automobile 7 HP bon état. S'adresser à M. Belleville, au *Petit Provençal.*

ON DEMANDE bicyclette roue libre. Ecrire à M. Max, 22, rue Pavillon.

MOTOSACOCHE 6 HP, avec side-car à vendre, **Chiavini,** 70, rue Cherchell.

COMBUSTIBLES

CHARBON DE BOIS DE PAYS, sac de 25 k. 8 fr. 50. Livraison de suite, rue de la Comète, 7. Téléphone : 36.84.

CHARBON DE COKE et **OVOIDE,** Maison Frèze, 84, boulevard Jeanne-d'Arc.

MARRAINES

DEUX sous-officiers observateurs d'artillerie désirent marraine affectueuse. Ecrire Edmond Dubar et Marius Perramond, sous-officiers 110e artillerie lourde, 2e batterie, au front.

JEUNES POILUS de la classe 17 désirent marraines. Ecrire à Marguerit Gaston et à Maillet Gabriel, 157e d'inf., 35e compagnie, 9e bataillon, au front.

POILU désire marraine. Ecrire Ilmaël Bourges, 157e alpin, 9e bataillon, 34e compagnie, au front.

SOLDATS belges au front depuis le début demandent une marraine pour correspondre. Ecrire à René Bresseliers, C. 283/7e armée belge en campagne.

UNE marraine pour me rafraîchir les idées serait la bienvenue. Alphonse Bouchery, 44e colonial, centre d'instruction français, canon de 37, en campagne.

JEUNE POILU dem. gent. marr. pas. lib. pour corr. chass. caf. Ecrire L. Joseph, 5.078, infirmerie, garnison Audéoud, Marseille (Bouches-du-Rhône).

TROIS poilus belges désirent correspondre avec marraine, afin d'avoir un peu de distraction pendant cette triste période. Ecr. M. René Parent, M. Albert Dubus, M. Desmet Hilaire, C. 191, 3e compagnie, armée belge.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4 (consultation, 3 fr.)

FERMIERS

DOMAINE, près **Pertuis, à affermer, récoltes** en rentrant, élevage brebis, toutes cultures, prairie, source très abondante. S'adresser P. P., à Pertuis.

GARDE D'ENFANTS

ON DEMANDE à garder enfant à la campagne, Mme Maccario, boulevard Gillibert, Sainte-Marguerite.

GARDES PROPRIETES

MONSIEUR honor. dem. garder gratuit. propriété à vendre (Var, B.-du-R., Alpes-Maritimes) se chargera activement de la vente. S'adr. M. Martin, 139, rue Defrance, Vincennes (Seine).

PERMUTATIONS

AJUSTEUR mobilisé manufacture d'armes, bons salaires, désirerait permutant Marseille. Ecrire Molinéus, bains Chinois, Tulle.

AUXILIAIRE arsenal Toulon permuterait avec auxiliaire ou R. A. T., 15e section des C. O. A. Ecrire Novelty, 1, rue Hoche, Toulon.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle sont prévenus ou guéris par le cosmétique **« Le Marathon »,** baume des soldats et des marcheurs. Le bâton : 75 centimes franco.

POUX et **VERMINE** de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale **« La Parasicide ».** Supprime l'onguent gris. Le paquet : **50 centimes** franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Marseille.

REPRESENTATIONS

COURTIERS et courtières visitant épicerie sont demandés. Ecrire Ricci Emilia, poste restante, Marseille.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAVONS

SAVON ménage mi-cuit silicati ne brûlant pas, envoi postal d'essai 10 kilos contre mandat-poste 16 francs franco. Marie Amazieux, rue des Trois-Mages, 1, Marseille.

DIVERS

2e AVIS. — Mme veuve Vert a vendu son bar comptoir du Nord, boulevard d'Athènes, 3, géré par M. Boyer à pers. dés. dans acte en date 1er juin 1917. Opp. au dit bar.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, calculé à raison de 50 centimes la ligne, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront MERCREDI 13 JUIN.